

7 janvier 1982 ■ n° 476 ■ 6 F

**lumières
du gothique**

**le monde
méditerranéen**

**décentralisation :
notre
dîner-débat**

ISSN 0013-1423

L'ÉDUCATION
hebdo

LE DICTIONNAIRE DU COURS ÉLÉMENTAIRE

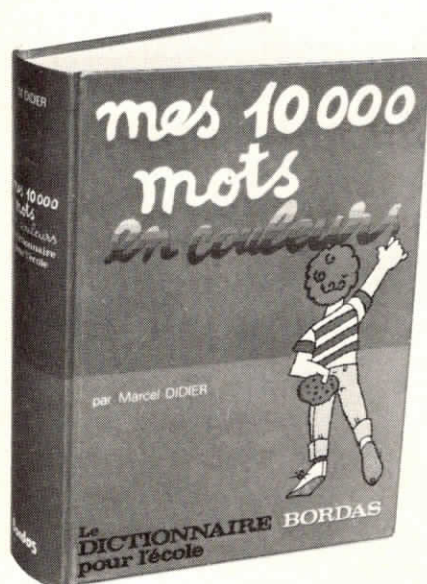
mes 10 000 mots *en couleurs*

Chaque mot est expliqué dans un langage très simple en partant de l'exemple. Sur une colonne distincte figurent des indications complémentaires (orthographe, prononciation, conjugaison, etc.).

L'illustration intervient comme un complément de documentation.



par Marcel Didier
et une équipe d'instituteurs.



832 pages, format 13 x 18, cartonné.

Bordas

n° 476 / 7 janvier 1982

hebdomadaire

- 2 **vœux!** par Maurice Guillot
 2 **enfin, insérer les jeunes,** par Nicole Gauthier
 4 **avouer les inégalités,** par André Caudron
 6 **où est papa?** par Michaëla Bobasch
 6 **que se passe-t-il?**

éducations

- 9 **une éducation décentralisée mais nationale,** compte rendu du dîner-débat de l'éducation du 15 décembre
 11 **vous avez la parole :** courrier des lecteurs

à votre service

- 15 **le « tout en un » des fonctionnaires et des enseignants**
 16 **pédagogie quotidienne :** une pédagogie du langage poétique/1 — quelques écueils à éviter, par Bernard Blot

17 **documentation :** comment allez-vous ? par Christian Cousin, Pierre Ferran, François Mariet

18 **calendrier des vacances scolaires 1982-1983**

20 **au J.O.**

21 **au B.O.**

22 **agenda**

expressions

24 **splendeur et agonie des temps gothiques,** par Hubert Haddad

28 **une ville d'or,** par Raymond Laubreaux

31 **la galaxie Seghers...** par Pierre Ferran

32 **Michel Nicoletti,** par Patrice Gauthier

33 **folk et quotidien,** par Jacques Erwan

34 **crimes à la une,** par Bernard Blanc

35 **mots croisés - échecs**

photos — couverture : LL/Roger-Viollet ; p. 25 et 27 : musées nationaux ; p. 26 : ND/RV, Roger-Viollet ; p. 28 : Yves Gallois ; p. 30 et 31 : Roger-Viollet ; p. 33 : F. Jalain ; p. 34 : Bernard Blanc.

'éducation

**fondée en 1945
 par Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué :** Léon Silveréano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint :** Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique :** Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette :** Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations :** Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation :** Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles :** Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants :** Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetièrre, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; **dessinateur :** François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Francisca Sol.

**conseil d'administration
 de l'association éditrice**

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silveréano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Serwin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
 Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
 Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F
 abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

vœux !

LE calendrier, impitoyable, remet son compteur à zéro d'un air de nous dire comme à chaque fois : on peut toujours tout recommencer. Et les petits hommes, merveilleux automates, recommencent effectivement à formuler des vœux, à émettre des souhaits, à se congratuler chaleureusement. Envers et contre tout, invariablement, traditionnellement, ils veulent croire, une fois de plus que... oui, cette année peut-être...

Pourtant cette dernière trêve des confiseurs avait un goût amer. Les vœux se sont présentés sur un fond de Pologne et de bruit de bottes, sur fond de libertés couchées. Le mot **liberté** n'est déjà plus qu'en filigrane, écrasé sous ces autres mots banalisés, aux nouvelles significations inquiétantes : ingérence, affaire intérieure, normalisation. Le droit de formuler des vœux est celui des petits hommes automates, le droit de leur bonheur et de leurs libertés appartient aux appareils de pouvoir. Bref ! les droits de l'homme se résument au droit d'espérer. A chacun ses responsabilités et les libertés seront bien gardées !

Parce que les vœux ne sont qu'espoir, l'inventaire des détresses de la planète que le rapport d'Amnesty International a révélé à la veille de cette année nouvelle n'en est que plus vertigineux. Partout les pouvoirs militaires laissent des cicatrices terribles et tous les autres pouvoirs totalitaires ne sont pas en reste, en Amérique latine comme au Moyen-Orient, à l'Est comme à l'Ouest. Et parce que l'éducation est l'apprentissage de la liberté, les enseignants sont partout et toujours en première ligne. Faut-il rappeler ces cinquante d'entre eux condamnés à de lourdes peines de prison la veille de Noël à Ankara ? Et les autres, tous les autres, dont on ne parle pas.

A cette heure planétaire où, nous répète-t-on, l'on ne peut plus vivre économiquement, politiquement, sans les autres, les autres ne peuvent plus vivre seulement avec des vœux. Ouvrir les fenêtres sur le monde peut n'être aussi qu'une habitude, une terrible habitude. Et n'ayons pas peur d'ouvrir d'abord celles des écoles.

Ah, j'oubliais : bonne année et meilleurs vœux ! Cette année peut-être...

Maurice Guillot

insé

INSERTION et formation des jeunes n'étaient pas apparues dans les préoccupations prioritaires des milieux officiels depuis bien longtemps : c'était le sentiment principal exprimé par les cinq cents responsables d'associations de jeunesse et d'environnement présents au cours de ces deux journées. Ce n'est pas pour autant que tous les problèmes ont été résolus, ou même abordés. Peu habitués à être entendues, les associations n'ont pas toujours su exposer leurs projets et leurs désirs de manière percutante. Mais apparaissait au moins, dans le sillage des analyses de Bertrand Schwartz, auteur du rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de seize à vingt et un ans et rapporteur général du colloque, l'urgence d'intégrer au mieux les jeunes à la vie de la cité, de les faire participer à l'élaboration d'un meilleur environnement et de ne plus les considérer seulement comme des « marginaux » et des « exclus ».

Bien sûr, quand Edwige Avice a demandé une nouvelle politique en

**Le ministère de la Jeunesse et des Sports
et le ministère de l'Environnement
— celui d'Edwige Avice et celui de Michel Crépeau —
ont organisé conjointement,
les 14 et 15 décembre derniers, un colloque national
sur « Les jeunes et l'environnement —
Une nouvelle citoyenneté ».**

enfin, aider les jeunes

faveur de la jeunesse basée sur une « innovation contagieuse », ou encore quand Michel Crépeau a affirmé dans son discours de clôture que les deux ministères organisateurs étaient les « ministères du futur », on n'en est resté qu'au stade des mots et des déclarations d'intention. Mais au-delà, il semble qu'une politique de la jeunesse soit en marche.

Le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, Edwige Avice, a d'ailleurs profité de ce colloque pour parler plus longuement du programme « Jeunes volontaires » qui se met d'ores et déjà en place. Là encore, la référence au rapport Schwartz est évidente, puisqu'il s'agit avant tout de « favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en leur permettant, pendant une période allant de six mois à un an, d'effectuer une tâche d'intérêt général accompagnée d'une formation ». Plus de dix mille jeunes, âgés de dix-huit à vingt-six ans, seront concernés en 1982 par cette forme de stages. Il s'agit de jeunes sans emploi qui désirent changer

d'orientation, accéder à une première expérience de travail, accomplir une œuvre utile à la collectivité, ou encore acquérir un début de formation ou une formation complémentaire.

Ces stages, qui dans la mesure du possible seront effectués dans le département de résidence du jeune, seront toujours proposés par des organismes d'accueil du secteur non lucratif : associations « poursuivant une activité d'intérêt général », collectivités territoriales, établissements publics n'ayant pas un caractère industriel et commercial, etc. Ils devront initier le jeune à la pratique d'une vie professionnelle, tout en le formant à cette pratique.

C'est l'État qui prend en charge complètement le « jeune volontaire » en lui versant, pendant la durée du stage, une somme équivalente à 75 % du SMIC. L'ensemble des ministères ont versé une contribution pour la mise en place de ce projet — certains, tel celui de la Solidarité nationale, étant plus « demandeurs » que d'autres. La

qualité du stage est garantie par la co-signature d'une convention définissant les droits et les obligations réciproques de l'État, de l'organisme d'accueil et des jeunes volontaires. Enfin, la mise en place d'une telle formule se fera de manière décentralisée, la sélection des stages, l'accueil des jeunes candidats, l'estimation du « bien-fondé de la convention », le suivi administratif, voire professionnel, du stage étant assurés par la direction départementale Temps libre/Jeunesse et Sports. Celle-ci pourra ainsi sortir amplement de son rôle traditionnel qui consistait essentiellement à allouer des subventions à telle ou telle association sur des projets spécifiques. Elle devra désormais être plus dynamique, discuter avec des jeunes et non plus avec les seules institutions les représentant — ou prétendant les représenter...

Edwige Avice est optimiste. Pourtant, explique-t-elle, « nous sommes partis avec beaucoup de scepticisme. On nous a dit que nous allions tomber dans des sentiers battus... » Beaucoup craignent,

en effet, qu'il ne s'agisse surtout de charité ou d'une formule généreuse qui donne aux jeunes de fausses illusions, en ne leur assurant pas une véritable formation, ni de réels débouchés. Le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, encouragée d'ailleurs par d'autres ministères, comme celui de Michel Crépeau a fait le pari, au contraire, qu'il était possible de mener à bien une telle expérience sans sacrifier l'avenir des jeunes et en les formant à des emplois utiles. « Nous avons élaboré une philosophie et nous nous y

tiendrons, explique Edwige Avice. *Au cours du développement et de la mise en place de ces stages, nous examinerons de très près les difficultés de parcours.* »

Il est vrai que le ministre de la Jeunesse bénéficie aujourd'hui d'un appui très solide : celui des associations de jeunesse et d'éducation populaire, pour la plupart décidées à lutter contre le chômage, en accord avec le gouvernement issu du vote du 10 mai. Ces associations ont compris qu'une voie leur était offerte, et qu'on leur donnait

le moyen de prouver que ce qu'elles répètent depuis longtemps, à savoir que l'avenir professionnel des jeunes est étroitement lié à leur environnement culturel et social et à leurs possibilités de choix, n'est pas un vain mot.

Edwige Avice saura-t-elle ainsi convaincre tous les partenaires de son ministère, en répétant le cri d'alarme qu'elle a lancé il y a déjà quelques mois : « Il faut faire surgir les initiatives des jeunes. Sinon... » ?

Nicole Gauthier

avouer les inégalités

LES JOURNÉES lilloises du Parti socialiste sur « le système éducatif et la lutte contre les inégalités » l'ont bien montré, à la mi-décembre : désormais, il n'est plus blasphématoire de parler des « malformations » de l'appareil scolaire. Le terme est de Robert Chéramy lui-même, chargé de mission auprès du président de la République et ancien dirigeant de la FEN.

C'est au moins un résultat de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Le discours officiel, gouvernemental ou syndical, ne consiste plus à masquer les carences ou à consolider l'adaptation du système scolaire... à ses propres déficiences, comme si ces dernières relevaient de la fatalité génétique.

En quinze heures de discussions, quelque trois cents militants politiques ou syndicalistes — qui n'étaient pas tous enseignants — et praticiens d'associations de spécialistes ou de groupements pédagogiques sont parvenus à dégager « beaucoup de convergences », comme l'a noté avec satisfaction Jean-Louis Piednoir, délégué du PS à l'Éducation nationale.

L'idée semble maintenant bien ancrée que la réduction des inégalités

n'est plus seulement une question de « moyens ». La progression de ces derniers reste indispensable, en effectifs, en locaux, bien des intervenants l'ont rappelé. Mais les moyens ne peuvent, à eux seuls, tout résoudre. Il faut aller au delà pour découvrir la racine de l'échec scolaire et des inégalités que l'école, sans les créer, révèle et perpétue.

Sans doute n'est-on pas allé très loin encore dans cette voie, mais la présence de mouvements comme l'Association française des enseignants de français, le Groupe français d'éducation nouvelle, fut précieuse pour souligner l'inadéquation de pratiques pédagogiques, de contenus sans lien avec le vécu, les valeurs propres aux milieux socialement défavorisés. D'où l'importance du « projet éducatif » et de la pédagogie différenciée.

A l'heure des synthèses, Jean-Yves Daniel, autre membre de la délégation nationale du PS, a insisté, après Laurence Lentin et Liliane Lurçat, sur le rôle déterminant de la petite enfance. Mais dès le plus jeune âge, les enfants des milieux défavorisés sont dépaysés à l'école, qui dévalorise leur culture et leur

personnalité. Il ne suffit pas de développer le droit à l'éducation dès deux ans. Il faut dépasser la réponse à la demande sociale par une réflexion en termes qualitatifs.

Les écarts à la réussite scolaire ont des effets amplificateurs, et l'enfant va de rattrapage en rééducation, si l'on s'en tient, selon les remèdes classiques, inefficaces, à compenser les handicaps socio-culturels des familles par le « quantitatif ». Louis Legrand a montré l'illusion du « plus ». L'idée de norme conduit à une tentative de compensation par le « soutien », c'est-à-dire plus de temps et d'encadrement.

La lutte contre les inégalités dépasse largement le seul cadre de l'école, qui n'a plus le monopole du savoir et de sa distribution. Roland Nadaus, élu municipal, a insisté sur l'importance du périscolaire. Les trois-quarts des connaissances acquises le sont à l'extérieur de l'école, mais les enfants des milieux défavorisés ont le moins accès aux activités que celle-ci assure peu ou n'assure pas. Une véritable école parallèle, presque toujours payante, et parfois très

lucrative, s'est constituée avec les encouragements du pouvoir giscardien.

Il faut une politique globale pour une éducation globale. C'est le refus du « saucissonnage » de l'enfant, du découpage en tranches de son espace de vie. Au plan national, il suppose une coordination interministérielle, étendue à l'audiovisuel et bien évidemment à la formation professionnelle. Au plan local, la décentralisation, appuyée sur la gestion tripartite des établissements, que prévoit la proposition de loi socialiste, doit rassembler tous les coéducateurs, y compris les travailleurs sociaux.

Les Zones d'éducation prioritaire, dont la notion a rencontré un large assentiment, doivent se mettre en place autour d'un projet éducatif, qui n'est pas l'affaire des seuls enseignants. Son élaboration revient à toutes les parties concernées, sans oublier les organisations socio-éducatives.

Parler d'« ouverture de l'école », ce n'est plus uniquement mettre en relief, comme on l'a fait hier, ses relations avec la vie économique. C'est avant tout souhaiter la création de véritables « espaces éducatifs », liés à la vie de la commune et du quartier — les « Maisons » ou centres « de l'Enfance » —, c'est développer la vie associative, qui peut permettre un épanouissement à travers des expériences que ni la famille, ni l'école ne sont susceptibles d'offrir à elles seules.

Le collectif « Éducation » de la Fédération socialiste du Nord a proposé « un véritable statut de l'animateur bénévole ou professionnel qui permettrait l'intervention dans le système éducatif de non-enseignants, sans pour cela créer des structures parallèles, mais en les intégrant dans l'équipe éducative ».

Une interrogation fut posée : comment des associations à caractère culturel ou philosophique affiché peuvent-elles s'intégrer dans la mission de service public ?

Dans tout cela, le respect de la personnalité de l'enfant est apparu indispensable. Il doit jouir de son propre langage de groupe sans dévalorisation : « culture pauvre » ne s'identifie pas avec « culture du

pauvre ». Une pédagogie à finalité globale doit s'accommoder d'une démarche individualisée. Le rééquilibrage des activités conduirait à ce que l'école ne soit pas seulement celle du verbe, mais aussi celle des activités artistiques et de production, et des cultures régionales. La collaboration parents-enseignants suppose le droit à l'information pour les premiers et n'exclut pas le débat sur les méthodes.



de gauche à droite : Jean-Louis Piednoir, Guy Allouche, Alain Savary, Robert Chéramy et Noël Josèphe.

La formation initiale et continue des maîtres et animateurs, enfin, est un élément essentiel dans la lutte contre les inégalités.

« Le Parti socialiste a conquis le pouvoir politique. A-t-il, à partir de là, les moyens de provoquer le changement social par la lutte contre les inégalités, dans laquelle nous savons que l'école et son milieu ont un rôle éminent à jouer ? C'est une chance historique à saisir. »

Cette conclusion de Jean-Yves Daniel débouchait sur l'appel de Jean-Louis Piednoir aux enseignants socialistes, invités à se montrer, là où ils vivent, où ils travaillent, les artisans du « changement » : « C'est une tâche immense, exaltante, dont le succès dépendra de la capacité de chacun à tenir son créneau. Il ne faut plus d'enseignants honteux, ni de service public qui ne sait pas trouver ses missions. »

On avait parlé de la résistance des mentalités, « y compris chez les acteurs du jeu éducatif », et le pré-

sident du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais, Noël Josèphe, d'évoquer les difficultés de création de son « Université pour tous », ces dernières années, en raison d'obstacles venus du rectorat, mais aussi de milieux syndicaux.

Le ministre Alain Savary, venu de Toulouse pour la clôture des journées, s'est attaché, tout comme Robert Chéramy, à calmer les « impatientes » et les « grognards ».

« Nous avons l'avantage d'avoir le temps avec nous. Pour qu'une réforme, en matière d'éducation, manifeste sa valeur, il faut trois ans, cinq ans, dix ans. Un changement véritable est un changement en profondeur », notait Robert Chéramy.

Et le ministre de l'Éducation nationale de renchérir : « Constamment, nous avons à faire le tri entre le quotidien urgent, le moyen et le long terme. Tous les changements doivent aller de pair. Mais tout ce qui est spectaculaire me paraît imprudent. On ne bouscule pas l'ensemble « l'Éducation » sous peine de le révolter. Je ne crois pas à la chirurgie, je crois à l'autogestion. D'ailleurs, rien n'est plus lent que le changement des hommes et des mœurs. L'inertie, au sens physique du mot, est considérable dans une administration. Le changement dérange. Toutefois, au bout de sept mois, le rythme de traitement des affaires est meilleur. »

André Caudron

où est papa ?

« Où est papa ? C'est la question que les enfants me posent tous les jours, et à laquelle je ne peux apporter aucune réponse. » Ce témoignage d'une femme de « disparu » vient du Guatemala. Il pourrait aussi venir d'Argentine, du Chili, ou d'une trentaine de pays où les « disparitions » sont devenues un moyen commode d'éliminer les personnes gênantes. Cette nouvelle technique de répression a des racines historiques : le décret « Nuit et brouillard » inventé par les nazis a refait surface en Amérique latine à partir des années 1960. Elle gagne maintenant d'autres continents. C'est ainsi qu'il y a des « disparitions » en Afghanistan, Syrie, Guinée, Namibie, Angola, au Maroc, au Yémen du Sud et aux Philippines.

Les conséquences sont dramati-

ques, en particulier pour les enfants des « disparus ». Plusieurs études menées à partir de l'observation d'enfants chiliens et argentins dont les parents ont été victimes d'emprisonnements politiques ou de « disparitions », montrent que ceux-ci sont en proie à des symptômes extrêmement graves : insomnies, troubles alimentaires, interruption du développement psychologique, voire régression. La plupart de ces enfants éprouvent un sentiment d'impuissance, de fragilité, et certains bruits (sirènes, moteur de voiture) provoquent chez eux une peur panique.

Pour dénoncer les situations paroxystiques ou chroniques, mais aussi pour prévenir l'extension de cette pratique qui a « l'avantage » de dégager la responsabilité de l'État, Amnesty International lance

une campagne qui durera quatre mois et dont le point culminant sera la journée des disparus le 23 janvier. Il faut bien comprendre que les gens n'ont pas disparu, mais qu'« on » les a fait disparaître. Il y a des responsables. C'est ce que veut rappeler Amnesty International.

Il s'agit de demander des comptes et, surtout, d'éviter l'extermination d'une des rares voies de recours, le groupe de travail créé par la Commission des Droits de l'homme des Nations-Unies. Composé de cinq experts indépendants, ce groupe, qui a étudié près de quinze mille cas dans une quinzaine de pays, dispose d'un mandat limité qui doit être renouvelé en février 1982. Il importe de faire pression pour qu'il soit doté d'un statut permanent.

Tout cela est expliqué dans un ouvrage intitulé **Les « disparus » : rapport sur une nouvelle technique de répression**, publié aux éditions du Seuil dans la collection « Le point politique », qui fait le tour des « disparitions » dans différents pays et en étudie les responsabilités et les conséquences psychologiques. **M. B.**

que se passe-t-il ?

■ **Pas de changement par rapport à l'an dernier aux élections aux conseils d'établissements du second degré.** La FCPE arrive en tête avec 60,7 % des voix et 63 % des sièges. La PEEP occupe la deuxième place avec 28,6 % des voix et 23,5 % des sièges. Vient ensuite les associations diverses (8,3 % des sièges), les listes d'union (3,2 %), l'UNAAPE (1,5 %) et la FNAPEEP (0,5 %). A noter toutefois une légère augmentation de la participation des parents : 36,6 % de votants cette année, contre 36,1 % l'an dernier, en particulier dans les LEP (+1,1 %).

■ **Le CNDP a organisé, à l'intention d'enseignants, personnels de la santé scolaire et élèves d'un lycée et d'un LEP de Paris, une projection-débat sur l'information des élèves sur la contraception.** Cette initiative est directement liée à la campagne d'information sur la contraception lancée par le ministre des Droits de la femme,

Yvette Roudy. Pour sa part, Alain Savary a affirmé qu'il entendait « conduire une politique active » dans ce domaine et il a invité tous les personnels à « établir un dialogue avec les élèves des collèges et des lycées ». Enfin, le ministre de l'Éducation nationale a mis à la disposition des jeunes et de leur famille soixante-dix mille dépliants dans les établissements du second degré et de l'enseignement technique.

■ **Le Conseil des ministres du 23 décembre 1981 a nommé, sur proposition d'Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, Bertène Juminer recteur de l'académie des Antilles-Guyane.** On se souvient des grèves récentes de lycéens, dont la principale revendication était de demander le départ de l'ancien recteur, Jean-Pierre Chaudet...

■ **Alain Savary a donné son accord de principe pour le lancement d'une « ex-**

périence pédagogique globale » à Saint-Nazaire, portant sur l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement technique. Cette expérience, proposée par Gabriel Cohn Bendit et une équipe de professeurs de la région, sera progressivement mise en place à partir du mois de janvier 1982.

■ **L'association Éducation, Pluralisme et Liberté, que préside Jacques Legendre, ancien ministre, et qui regroupe des étudiants, des enseignants des secteurs public et privé et des parents d'élèves, s'est donné pour but de « défendre le pluralisme du système scolaire et les libertés des différents partenaires en son sein ».** Ses premières actions ont été de protester contre « les difficultés de l'enseignement privé agricole et l'annulation de la convention entre le rectorat et le Centre de formation pédagogique de la direction diocésaine d'Amiens ».

une éducation décentralisée

Cent soixante personnes étaient réunies le 15 décembre dernier à la Maison des Centraux, à Paris, pour participer au septième dîner-débat de l'éducation. Le thème, « Comment décentraliser l'éducation sans qu'elle cesse d'être nationale ? », avait été préparé par notre numéro spécial du 3 décembre, qui abordait les problèmes, les espoirs et les craintes que fait naître la décentralisation tant au niveau administratif qu'aux différents stades du système scolaire : enseignement primaire, secondaire, technique, agricole et supérieur. Les deux débatteurs étaient Antoine Prost, historien et professeur d'université, et Noël Josèphe, député et président du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais. Le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, s'était fait représenter par Robert Savy, chargé de mission, et Alain Eck, chef-adjoint du cabinet. Robert Mandra, qui animait le débat sur « *ce sujet apparemment facile* », souligna deux points communs des débatteurs, qui n'étaient pas sans importance s'agissant d'un tel thème : tous deux furent syndicalistes et assument des responsabilités d'élus au sein de collectivités locales. Dans leurs interventions d'introduction, Antoine Prost et Noël Josèphe, en quelque sorte, allaient décider de ce que serait le débat. Le premier en lançant des idées originales, propres à bouleverser le traintrain de l'Éducation nationale, qui provoquèrent quelque agitation dans la salle et firent bondir certains intervenants. Le mot « utopie » courait sur quelques tables... et l'on sait que les utopistes de l'instant ont souvent raison plus tard. Si Antoine Prost caracolait sur les sommets, Noël Josèphe s'en tenait au concret de son rôle d'élus et aux réalités de la vie régionale qui doivent dicter une prise de conscience gommant définitivement le cliché « la décentralisation, ça n'arrive qu'aux autres ». Et il en appelait à la responsabilisation pleine et totale, n'ayant pas peur de clamer : « *Le bonheur, c'est la responsabilité* » ! Bien entendu, ce sont les idées d'Antoine Prost qui allaient susciter les réactions les plus passionnées et amener le rappel des positions des divers syndicats dont les représentants étaient dans la salle ; ceux-ci ne se privèrent pas de la prise de parole qui leur était offerte et monopolisèrent quelque peu les micros au détriment des individuels. Certes, ces interventions n'étaient pas de simples déclarations et l'échange, comme

mais nationale

on le lira, fut parfois vif et passionnant, mais on peut regretter que ceux qui ne représentaient qu'eux-mêmes n'aient pas fait plus de tentatives pour se faire entendre : il y avait là, par exemple, nombre de responsables administratifs que le problème ne doit pas laisser indifférents. Car, comme le fit remarquer Robert Mandra dans sa conclusion : « *C'est effectivement une affaire de mentalités, mais c'est avant tout une affaire personnelle où il s'agit de savoir ce que nous sommes prêts à concéder.* » Il faut aussi dire, citant encore Robert Mandra, que si, à l'issue de telles rencontres, nous repartons avec plus de questions qu'à l'arrivée, un des buts des dîners-débats de l'éducation est d'élargir le champ de réflexion. Il reste qu'ils sont également le lieu — oserons-nous dire presque unique — où peuvent se côtoyer autant de sensibilités et de diversités d'idées.

CLAIR, tonique, volontiers provocant (mais veillant attentivement à ne jamais être provocateur), tel nous connaissons Antoine Prost, et tel il a été au cours de sa présence d'un soir parmi nous. Robert Mandra l'avait justement décrit, avant de lui donner la parole, comme ayant une triple expérience : celle de l'enseignement (aujourd'hui comme professeur à l'université de Paris I), celle de la vie syndicale (comme expert de la CFDT lors de la préparation du VI^e Plan), celle du tissu associatif local (à Orléans, lieu de résidence).

C'est donc l'historien Antoine Prost qui ouvre le feu, premier orateur à s'exprimer, et qui le fera pendant une demi heure. « *Je veux être juste et serein. Si je parais provocant, ce n'est pas par intention. C'est une sorte de fatalité que j'assumerai.* » Telles sont ses paroles liminaires, au travers desquelles même un demi-sourd peut « entendre » que l'enjeu du débat ne va pas de soi, que l'accord entre diverses options est loin d'être fait, que des passions multiples brûlent ça et là.

Cela posé, Prost brosse un tableau de la décentralisation et de ses problèmes en trois moments, le troisième étant, de loin, le plus abondamment développé.

1 — Au plan des principes

On ne raccourcit et on ne rallonge pas la décentralisation comme une jupe ou comme une échelle coulissante ; pour décentraliser, il faut transformer profondément la société. Dès lors, deux objectifs se présentent :

- une décentralisation bureaucra-

tique qui consiste à améliorer le système éducatif en le rendant plus souple pour éviter les blocages et mettre fin aux rigidités qui le paralysent. Cette décentralisation-là est plutôt une déconcentration ;

- une décentralisation démocratique, dont le but est la participation effective des citoyens à la vie collective, c'est-à-dire le partage réel des pouvoirs. La perspective est donc différente, mais non nécessairement contradictoire (ou, d'ailleurs, complémentaire) avec la première. Les deux peuvent fonctionner ensemble, ou séparément, ou alternativement.

La centralisation elle-même, contre laquelle on veut lutter, est double :

- une centralisation structurelle (le mot n'est pas de Prost mais de moi), celle qui privilégie Paris par rapport à la province, le centre par rapport à la périphérie, le sommet par rapport à la base ;

- une centralisation fonctionnelle, beaucoup plus grave que la première, et qui consiste en l'accumulation des pouvoirs dans les mêmes mains (par exemple, c'est le ministère qui fixe les objectifs, définit les moyens, les gère, recrute le personnel, le forme, etc.). En Grande-Bretagne, il en va bien autrement : le système y est polynucléaire et, donc, à la fois plus souple et plus conflictuel.

Au total donc, la décentralisation c'est d'abord séparer les pouvoirs et non pas seulement rapprocher le centre et la périphérie. Si l'on ne sépare pas les pouvoirs, les fiefs régionaux de l'éducation seront d'une certaine façon centralisateurs.

2 — Les raisons pour une décentralisation

En France, le système éducatif est une réalité récente (qui date des années 1959-1963). Auparavant, il y avait des ordres d'enseignement, avec chacun sa clientèle, son administration, etc.

L'enseignement secondaire est né centralisé (sorti tout armé de la tête de Napoléon) et a fonctionné d'emblée avec des professeurs de statut national. Au contraire, l'enseignement primaire est né décentralisé et s'est progressivement centralisé. Cette centralisation s'est opérée pour deux raisons :

- l'impossibilité d'organiser des carrières dans un système décentralisé ;

- la volonté de soustraire l'instituteur (employé municipal) à la tutelle du maire et du curé. C'est la centralisation qui a permis d'imposer la laïcité (comme le montre bien l'échec des commissions municipales primaires mises en place par Jules Ferry au début).

3 — Les conditions d'une décentralisation

- achever la construction du système scolaire, puisqu'il y a encore superposition d'administrations non fusionnées. Il faut fusionner celles-ci (territorialement par exemple) ;

- réformer l'Inspection. Un inspecteur est un œil (il voit, regarde et rend compte), une main (il exerce un pouvoir), une bouche (il exerce une animation). Or, aujourd'hui, ces trois fonctions sont cumulables seulement parce que l'administration scolaire est une administration par degré. Dans un

système unifié régional, ces trois fonctions éclateraient ;

- établir la démocratie à la base, c'est-à-dire dans les établissements scolaires **d'abord**. Une décentralisation régionale des programmes ne servirait à rien si les professeurs n'ont pas reconquis une autonomie de tâches. Celle-ci ne se confond pas avec une liberté individualiste : elle se conçoit au contraire par rapport à la notion d'équipe pédagogique et à celle de projet pédagogique, dont l'organe logique est le conseil d'établissement qui doit pouvoir élire le directeur (sinon il restera un conseil croupion). Cette élection suppose évidemment des conditions d'éligibilité (qui pourraient être, par exemple, de l'ordre d'une inscription sur listes d'aptitude) ;

- parce qu'il n'y a pas de démocratisation sans équipe pédagogique, et pas d'équipe pédagogique sans un minimum de cooptation (facteur de souplesse), il faut qu'une cooptation fonctionnelle soit possible pour que les enseignants soient en mesure de créer leurs équipes (cooptation, ici, n'a évidemment rien à voir avec le recrutement : Prost ne dit pas, comme quelques-uns ont feint de le comprendre, que les enseignants doivent se recruter par cooptation, mais que c'est à eux, une fois recrutés, de se constituer en équipes de travail cooptées). Il serait donc superflu de supprimer les corps nationaux, car c'est sans importance, et en outre, il est bon de conserver l'Inspection comme instance de recours et d'appel ;

- l'animation doit être décentralisée au niveau régional (circulation de l'information et des expériences).

D'une manière générale, un bon test de la décentralisation consistera à voir si le nombre des fonctionnaires de la rue de Grenelle diminue ou non. Si non, alors il n'y aura pas de décentralisation, car une administration fait toujours le maximum de ce qu'elle a le pouvoir de faire.

En conclusion donc, décentraliser c'est changer les mentalités, car c'est accepter les conflits et les gérer. Prost rappelle à ce propos

une remarque de Tocqueville au sujet de l'abolition de l'esclavage aux Antilles : « *On ne peut pas apprendre la liberté dans les fers.* » Ou bien on abolit tout de suite l'esclavage et, c'est vrai, il y aura des troubles mais il faut apprendre à les gérer ; ou bien on attend en formant les gens à la suppression de l'esclavage, mais alors, dans dix ans, rien n'aura changé. Une analyse voisine doit, selon l'orateur, être menée à propos de notre décentralisation.

C'est pourquoi, en fin de compte, la position lucide et sereine est la suivante : la décentralisation créera plus de problèmes qu'elle n'en

MAIRE, député, et maintenant président du Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais, Noël Josèphe n'est pas seulement un élu : c'est aussi un enseignant qui, après avoir été instituteur, a exercé pendant vingt-cinq ans le métier d'inspecteur. Mais, a-t-il déclaré d'emblée, « *je suis resté instituteur toute ma vie.* »

De la décentralisation, Noël Josèphe a pourtant la vision d'un élu préoccupé par les actuels débats au Parlement. Il a rappelé que c'était avant tout un choix politique « *en direction d'une nouvelle citoyenneté* », contre lequel il n'y avait pas d'argument valable. La décentralisation n'est certes pas le remède miracle à tous les maux ; mais c'est le premier pas, indispensable, vers une démocratisation des institutions publiques : « *Ceux qui croient au suffrage universel doivent croire à la décentralisation, même si les élus ne sont pas ceux qu'ils auraient aimé voir élus.* »

Comme beaucoup, Noël Josèphe en a souligné les limites, à savoir « *le maintien de l'unité nationale* » d'une part, les difficultés de sa mise en place d'autre part. Il a rappelé que déjà, « *l'aventure des conseils régionaux* » avec des pouvoirs pourtant limités avait bouleversé la vie régionale : « *Nous avons vécu ce qu'il nous avait été impossible d'imaginer avant... Cela a été une expérience difficile.* » Impensable pourtant de faire machine arrière : il faut que les élus deviennent réel-

résoudra dans un premier temps, mais c'est manifestement la seule solution.

Synthèse remarquable donc que celle brossée devant nous par Antoine Prost, parce qu'elle avait d'une part le grand mérite de rester largement interrogative, et d'autre part la rare qualité de dessiner véritablement les lignes à la fois historiques et concrètes d'une action effective. C'est cela qui me paraît constituer, dans un régime démocratique, un travail intellectuel réellement constructif. Est-il permis d'espérer que chacun l'a bien pris et compris de cette manière ? □

lement les décideurs, qu'ils s'emparent du pouvoir, qu'ils se débarrassent de leur méfiance à l'égard du « *cadeau empoisonné* » qu'ils craignent qu'on leur fasse : « *Si on n'entre pas de plain pied dans la décentralisation, on n'y entrera jamais.* »

Ancien enseignant, Noël Josèphe a encore bien présent à l'esprit la centralisation pédagogique et hiérarchique actuelle : il sera nécessaire et indispensable de modifier le système d'inspection « *de haut en bas* », de régionaliser au moins les programmes d'histoire-géographie et d'économie qui laissent aujourd'hui les enfants trop ignorants sur la vie de leur propre région, de libérer l'initiative des maîtres, de donner aux conseils régionaux la possibilité de s'exprimer sur « *le choix à opérer dans le domaine scolaire* » (tout en soulignant que les élus, en général, n'ont guère envie de s'imiscer dans les problèmes pédagogiques), enfin d'accorder aux parents d'élèves la place qui leur revient dans une gestion tripartite du service public. La décentralisation ne sera pas seulement le transfert des pouvoirs, mais leur répartition nouvelle : « *Les inspecteurs d'académie ne deviennent pas des sous-ministres dans leur département. Il va falloir qu'ils sachent qu'il existe un pouvoir politique, celui du suffrage universel, qui travaillera avec eux et qui aura son mot à dire dans les affaires scolaires.* »

S'en tenant au cadre politique général, le président du conseil régional du Nord/Pas-de-Calais n'a pas donné plus de précisions ni d'éléments concrets. Mais partageant les inquiétudes de beaucoup

de participants au débat, il n'a pas mésestimé les blocages à venir : « *Le chemin sera long, difficile et pénible. Il faudra tous que nous nous dépouillions du vieil homme qui est en nous.* » □

DANS la salle, le débat fut animé. Les propos volontairement « provocateurs » d'Antoine Prost n'ont pas manqué de susciter des réactions.

L'élection du chef d'établissement ? Guy Bayet, président de la Société des agrégés, y était résolument hostile. Pour lui, le chef d'établissement doit rester « un fonctionnaire d'autorité recruté par une autorité quelle qu'elle soit ». « *La fonction de mise en convergence d'une équipe pédagogique est-elle une fonction d'autorité ?* » rétorquait alors Antoine Prost. Louis Astre (FEN) estimait pour sa part qu'élire le chef d'établissement relèverait du « folklore » mais qu'il serait peut-être judicieux de séparer les deux fonctions et de faire coexister « un administrateur à compétence limitée pour les tâches de gestion et à côté, quelque un élu par ses pairs pour assurer la coordination pédagogique ».

La définition des tâches scolaires au niveau de l'établissement ? Un intervenant des CEMEA, qui était aussi élu local, se posait le problème de la cohérence des projets pédagogiques à l'intérieur d'une même commune. « *Cette cohérence n'existe pas actuellement et douze collèges correspondent à autant de réalités différentes dans la mesure où la pédagogie mise en œuvre dans chaque établissement dépend pour beaucoup de la personnalité de son directeur* » répondait Antoine Prost, soulignant la nécessité de « *substituer un réseau de régulation souple et horizontal, à la structure verticale et hiérarchique existant actuellement* ».

En fait, chacun en a profité pour exprimer ses réserves, ses réticences, voire ses craintes. Ainsi, Paul Faure, intervenant au nom du SNI-PEGC, a rappelé l'attachement de ce syndicat aux garanties de statut de la Fonction publique. A son avis, toute décentralisation devrait

être assortie de trois préalables : un transfert des moyens accompagnant celui de la gestion, la mise en place d'un contrôle et d'une planification par l'État, et enfin le règlement du problème de la nationalisation de l'enseignement privé, car, a-t-il remarqué, « *il y a, dans les instances régionales et départementales, des élus qui sont aussi des ennemis de l'école publique* ». Louis Astre (FEN) a, lui aussi, posé ce préalable en attirant l'attention sur « *les méfaits potentiels* » de certaines mesures de décentralisation : « *risque de subordonner le service public à des tutelles partisans, inégalités dans la qualité du potentiel éducatif qui pourraient résulter d'une éventuelle cooptation des membres des équipes éducatives à l'intérieur d'un même district* ». Et de demander jusqu'où peut aller l'autonomie.

Cette question a mis le feu aux poudres. Antoine Prost a réagi violemment, dénonçant « *l'hypocrisie que nous vivons aujourd'hui* », celle de la pseudo-égalité de tous les élèves. « *On n'offre pas actuellement de prestations égales dans tous les établissements. Les parents qui connaissent le sérail font faire de l'allemand ou du russe à leurs enfants pour qu'ils soient dans les meilleures classes des bons établissements* » a-t-il dit. Autre exemple, celui de l'orientation. Antoine Prost a dénoncé l'ambiguïté de la coexistence « *du système public où l'État a le droit d'assigner un élève à une filière scolaire, et d'un système privé qui apparaît comme une procédure d'appel aux décisions d'orientation* ». Il a cité, pour illustrer ces aberrations de la « *bureaucratie scolaire* », des cas de jeunes (ses enfants) capables d'accéder à

l'ENA ou d'obtenir le baccalauréat série B, et que l'on aurait orientés, si leurs parents n'avaient veillé au grain, dans des filières menant à des formations de secrétariat. « *Ou bien, a-t-il conclu, on tranche et on le fait pour tout le monde, ou bien on se prononce pour la liberté, et celle-ci existe pour tous.* »

C'est alors que sont survenues quelques interventions positives, parmi lesquelles celle de Patrice Béghin, secrétaire général du SGEN-CFDT. A son avis, il faut considérer la décentralisation comme « *une chance à saisir et non une fatalité* », car elle peut être à la fois un outil de lutte contre l'échec scolaire (création des ZEP) et un ciment de la solidarité régionale en associant les usagers à la gestion. La suggestion d'un enseignant de lycée souhaitant que les équipes pédagogiques aient la possibilité de « *faire de petites choses* », par exemple de gérer avec un contrat pédagogique un établissement pendant un certain nombre d'années avec évaluation et contrôle a posteriori, allait dans le même sens. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNESup, réclamait, quant à lui, « *la collégialité des décisions* » pour la gestion des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'élection des conseils et des directeurs d'IUT. Le directeur-adjoint de **L'École et la Nation**, tout en se prononçant pour un statut et un recrutement national des personnels, suggérait de revoir l'autonomie des établissements, en élisant, par exemple, le président du Conseil d'établissement. Quant aux parents présents, ils se demandaient quelle serait leur place, et si la décentralisation leur permettrait de mieux se faire entendre.

Quelques points positifs dans ce débat où, malgré les réticences et les craintes exprimées, l'aspect intéressant était, aux yeux de Robert Mandra, le fait que « *personne n'ait rejeté l'idée même de décentralisation* ». □

compte rendu établi par Michaëla Bobasch,
Nicole Gauthier, Maurice Guillot et Louis Porcher

des réactions à...

« sérénité »

En relisant votre éditorial de l'éducation n° 461, une expression « le retour à un examen plus « humain » des problèmes en ce qui concerne [...] les postes d'enseignants... » m'incite à vous écrire.

Si, dans le primaire et les collèges, effectivement un effort d'humanisation envers le sort de certains enseignants a été fait, dans le secondaire, en particulier dans les LEP, je peux vous certifier qu'il n'y a eu aucun changement. On continue de traiter les enseignants en pions que l'on place et déplace sans aucun égard à leur vie familiale. Pour ma part, après dix ans d'auxiliarat et le succès aux concours interne et externe de PEGCET, j'ai été littéralement expulsée de l'académie de Montpellier et nommée en tant que stagiaire, en 1979, dans l'académie de Créteil, puis en 1980 à l'ENNA de Toulouse, puis cette année, en tant que titulaire, à nouveau dans l'académie de Créteil. J'aperçois donc pour la troisième année, entre deux trains, l'espace d'un week-end (dont vingt-six heures sont perdues dans le train), mon mari (enseignant à Perpignan) et mes deux enfants (huit et dix ans). Je fais près de 2 000 km par semaine pour ne pas gagner le SMIC. Combien de temps peut-on tenir à ce rythme-là ?

Un article du *Monde* avait bien parlé de ces « turbo-profs » mais la presse enseignante ne s'est pas beaucoup penchée (à ma connaissance) sur ce problème. Pourtant, seuls, nous ne pouvons rien faire : nos lettres au ministère prennent « le ton de cris dans le désert ». Il me semble pourtant qu'un article qui tenterait de savoir combien nous sommes dans ce cas (des centaines, dit-on), de faire une étude chiffrée sur les conséquences (maladie, dépression nerveuse, divorce, arrêt volontaire (?), santé du conjoint, des enfants), sur la durée de ces situations (trois, cinq, dix ans ?),

cet article donc aurait le mérite de dévoiler ce que certains ignorent ou veulent ignorer et que d'autres, par habitude ou désintérêt, perpétuent.

Ce problème est-il vraiment plus difficile à résoudre que d'autres ? Encore faudrait-il qu'il soit posé publiquement. Pourquoi pas dans l'éducation ?

Thérèse Quéru

Notre lectrice a raison, l'examen plus « humain » du problème des postes d'enseignant devrait comprendre celui des affectations. Que fera le nouveau ministère sur ce point ? Nous ne pouvons y répondre. Problème difficile certes, mais c'est, effectivement, une enquête qu'il nous faut inscrire pour un futur numéro.

M. G.

« l'école contre la mal-bouffe »

Dans « Apprendre à se nourrir » (l'éducation n° 464 du 1^{er} octobre 1981, p. 32), nous constatons qu'une fois de plus (car la chose est fréquente, dans les publications internationales en particulier), on a traduit « Home Economics » par « enseignement ménager » au lieu de « économie familiale ». La chose est d'importance pour nous car le concept d'économie familiale est plus riche et plus complexe que celui de l'ancien enseignement ménager. C'est en 1968 que le vocable « enseignement ménager » est définitivement abandonné et que l'ancienne Fédération internationale pour le développement de l'enseignement ménager devient Fédération internationale pour l'économie familiale, entérinant ainsi une évolution déjà ancienne dans les pays

anglo-saxons, scandinaves et aux U.S.A.

Notre Fédération regroupe tous les professionnels de l'économie familiale. Nous avons eu une présidente australienne, Miss Isabel Horne, de 1972 à 1976 ; en Australie comme ailleurs, la discipline de l'économie familiale a remplacé depuis longtemps l'économie domestique et l'enseignement ménager. Malheureusement les traducteurs professionnels sont peu avertis des nuances, qui sont parfois des changements totaux de connotations, entre les divers concepts jusque-là usités.

Odette Goncet

secrétaire générale
de la Fédération internationale
pour l'économie familiale.

« il est permis de permettre »

Cet article, paru dans le numéro spécial de l'éducation de décembre, a suscité, parmi les élèves et le personnel interrogés, bien des surprises...

Je tiens à manifester, quant à moi, mon indignation. Car ni les termes ni le ton — je dirai le mauvais esprit — que l'on nous prête

ne sont le reflet de notre entretien.

Et que l'on ne puisse, d'une assez longue conversation sur la décentralisation, ne retenir que l'accessoire, l'accidentel, quitte à donner une idée absolument fautive des gens et des problèmes, nous semble grave. Quelques exemples :

1. Nous parlons de la décentralisation comme d'un moyen d'éviter le hiatus entre une hiérarchie lointaine, peu informée des difficultés des gens de la base, et cela devient : « Elle proteste contre une hiérarchie qui ne connaît rien de ses difficultés quotidiennes », au risque de laisser croire à un conflit entre nos supérieurs directs et nous. C'est faux.

2. « Une seule personne, c'est risquer le pillage. » Si le problème des vols a été évoqué comme une possible conséquence du manque de personnel, ce n'était cependant pas notre souci majeur, notre préoccupation essentielle étant la qualité de l'accueil des enfants, le temps à consacrer à la recherche, à l'animation, etc.

3. « Aucune bibliothécaire n'était disposée à se contenter d'un sandwich. » Voilà cinq ans qu'à notre initiative (j'insiste) nous ouvrons la bibliothèque de 12 à 14 heures, et depuis lors nous mangeons un sandwich ou nous allons au self, à notre guise. Où est le problème ?

4. « Je n'aurais pas dépassé mon horaire. » Depuis toujours nous dépassons notre horaire, comme beaucoup de documentalistes de l'Éducation nationale (atelier de reliure, séances de discussions autour d'un livre, commissions-bibliothèques du CRDP, tout cela à titre bénévole). Impossible de se reconnaître ni dans l'esprit, ni dans la lettre de cette phrase.

5. « La décentralisation, c'est un état d'esprit. » Formule creuse s'il en est, elle n'est pas de moi. Non, la décentralisation, ce sont des moyens concrets, structurels, financiers... des relais qui permettent une compréhension immédiate des situations.

Que l'on s'immisce dans une affaire interne à laquelle on assiste fortuitement, et que l'on en fasse le thème majeur de son article, alors que l'on n'était pas venu pour cela, voilà qui est pour le moins curieux.

Mais que, pour quelque raison que ce soit (goût du sensationnel,

jeunesse dans la profession ou désir de varier les études de cas — opposition avec d'autres lycées), on dénature nos propos en les détournant, c'est inacceptable.

Pour un journaliste, cerner au plus près la vérité, refléter le mieux possible la réalité d'une conversation, c'est une question de déontologie élémentaire.

Mme Rachas
bibliothécaire

1. La hiérarchie évoquée n'était pas si lointaine, puisque Mme Rachas a même suggéré que l'inspecteur de la vie scolaire vienne passer une journée à la bibliothèque pour se rendre compte par lui-même des problèmes.

2. La question des vols : « Risquer le pillage » sont les propres termes employés par les bibliothécaires. On m'a même parlé de la disparition de dictionnaires.

3. L'ouverture de la bibliothèque entre 12 et 14 heures a été réclamée, m'a-t-on dit, par les élèves et leurs parents. Il n'en est pas moins vrai que, ce jour-là, la bibliothèque était fermée à l'heure du déjeuner, l'adjoint d'enseignement attendu n'étant pas là. Une affiche en prévenait les élèves.

4. Il se peut que Mmes Rachas et Marty dépassent leur horaire. Je ne le nie pas. Non plus que la qualité de leur travail. La bibliothèque

semble très bien fonctionner et les bibliothécaires ont d'excellentes relations avec les élèves. De plus, j'y ai reçu un accueil chaleureux. Il n'en reste pas moins qu'à la question de l'autogestion de la bibliothèque dans une perspective décentralisée, j'ai obtenu la réponse qui figure dans l'article : Mme Rachas n'était pas prête à dépasser son horaire. Elle était prête au contraire à le réduire, en expliquant pourquoi. Autrement dit, pas question de gérer la pénurie.

5. C'est en effet un état d'esprit (la phrase n'est pas entre guillemets dans l'article, c'est l'opinion du journaliste) dont Mmes Rachas et Marty n'ont pas le monopole. Tout le monde veut autogérer ou cogérer, mais des établissements qui fonctionnent bien et qui disposent de moyens importants.

Quant à « l'affaire interne », il est vrai que j'ai été le témoin fortuit d'une conversation téléphonique avec le proviseur, laquelle portait justement sur le problème de la fermeture de la bibliothèque à l'heure du déjeuner ce jour-là. Cet incident — abondamment commenté par Mmes Rachas et Marty — m'a semblé illustrer parfaitement le problème de l'autonomie tel qu'il se pose aujourd'hui et qu'il pourrait se poser en cas de décentralisation. Je n'ai ni dénaturé ni détourné le moindre propos, et je pense avoir respecté la déontologie.

M. B.

« les pédiatres contre l'échec »

Les pédiatres critiquent, de l'extérieur, l'école primaire dans l'éducation du 10 décembre 1981 (pp. 8-13). Sur le fond du problème, l'échec scolaire, leurs propos sont exacts, mais ils n'apportent pas d'éléments nouveaux, ni au niveau de la compréhension, ni au niveau des remèdes.

Il n'y a pas de quoi fouetter... un pédiatre, et les indignations hyperboliques de Guy Georges qui accompagnent l'article paraissent

bien démesurées.

A mon avis, Lévine et Vermeil n'ont pas suffisamment insisté sur l'enjeu politique de fond. L'école primaire représente une conquête sociale, qu'il faut respecter et défendre en ses principes, même si une critique positive du système actuel paraît nécessaire. L'échec scolaire met cette conquête en péril en ce sens que l'école a perdu de vue sa finalité première : l'alphabétisation des enfants du proléta-

riat, phénomène lié à l'embourgeoisement de la profession, selon le schéma dévalorisation → féminisation → embourgeoisement, à la perte de vitesse de l'idéal républicain, à la confiscation de la communale par la bourgeoisie au profit quasi exclusif de ses enfants...

L'école perdue dans ses archaïsmes, malgré tous les discours (même ceux des pédiatres). Pourquoi ? Parce qu'elle remplit bien sa fonction sociale actuelle, à savoir justifier par des différences de mérite individuel — à la limite des différences de nature — les inégalités et les hiérarchies. Le rôle de l'école, c'est donc d'exclure, l'exclusion scolaire étant la condition de l'intégration dans une strate sociale donnée, dans le cadre d'une société inégalitaire.

Et c'est bien seulement si l'on revient à la mission d'alphabétisation, à l'idéal de la démocratisation culturelle sur la base des échanges entre ethnies, entre régionalismes, entre classes sociales, entre sexes, entre âges..., que l'on pourra espérer une rénovation du système, rénovation qui nécessite au départ une volonté politique nationale. (De ce point de vue, Savary apparaît bien décevant. Son manque d'enthousiasme, son inertie m'inquiètent et depuis six mois placent les enseignants dans la position de sœur Anne...)

La mise en place de la rénovation pédagogique représentera un test sociologique de l'affectivité du « changement » (un autre test du même type pourrait être la composition de la prochaine Assemblée nationale. Nous verrons si femmes et ouvriers y seront encore largement sous-représentés).

On peut donc percevoir deux types d'obstacles à la rénovation pédagogique :

- la mentalité des enseignants ;
- l'inertie propre au système et le manque d'impulsion politique.

Ces deux obstacles sont dialectiquement liés.

Si changement il y a, c'est-à-dire que l'on permet aux instituteurs de se prendre en charge et de prendre en charge les problèmes scolaires par le biais d'équipes éducatives qui auraient les moyens de fonctionner et largement autogérées,

alors quel sera le rôle des médecins ?

L'école n'a pas besoin de pédiatres. Elle a ses propres médecins, membres à part entière des équipes éducatives. Le médecin scolaire peut participer à l'élaboration des objectifs pédagogiques, en soulignant la nécessité de tenir compte des rythmes des enfants, de leur fatigabilité, de leurs possibilités d'attention.

Il a un rôle déterminant à jouer au niveau de la détection et de la prévention des troubles et des maladies.

Il pourrait intervenir comme conseiller pédagogique médical à propos de l'enseignement de l'hygiène, de la diététique, du secourisme, de la sexualité, des méthodes contraceptives... et même participer à des actions éducatives ou de conseil directement auprès des élèves et des familles, en collaboration étroite avec les maîtres...

Oui, la médecine a sa place à l'école, avec les enseignants, avec les parents, avec les enfants. Oui, il faut développer la médecine scolaire et lui donner ses lettres de

noblesse pour que s'instaure un dialogue institutionnel fécond.

Et si les pédiatres veulent aider l'école, qu'ils exigent que la médecine scolaire soit placée sur le même rang que leur propre spécialité.

Au fond, le comportement des pédiatres est identique à celui des autres citoyens : du manœuvre au ministre en passant par les curés et les bonnes sœurs, les concierges et les sergents-chefs..., tout un chacun s'arroge le droit de parler pédagogie, les instituteurs faisant figure de cible ; position bien inconfortable, génératrice de réflexes de défense et peu propice aux remises en cause.

Pour quelles obscures raisons le thème du congrès des pédiatres n'était-il pas le bon usage des médicaments ? Ou l'égalité des petits Français face aux soins ? Ou l'incidence des difficultés socio-économiques sur la santé de l'enfant ? Ou les conditions de la grossesse dans l'entreprise ? Ou la définition d'une nouvelle politique médicale en France socialiste ?

Daniel Pasquier

Les pédiatres contre l'échec scolaire... Et qui ne le serait pas ? Les éducateurs, me semble-t-il, n'ont pas attendu les rodomontades des pédiatres pour engager une réflexion sérieuse sur un sujet grave, s'il en est : celui de l'échec scolaire.

Mais, de grâce, quand on procède aux analyses qui s'imposent, la première des exigences est de vérifier ses informations. Les intervenants du XXV^e Congrès de pédiatrie auraient pu se dispenser d'avancer des inexactitudes.

La communication — je veux bien qu'elle ait été « importante » — de M. Jacques Lévine et du Dr Guy Vermeil contient, je le regrette fortement, des contre-vérités. Or, j'estime que l'exigence de vérité doit présider à toute communication sérieuse. Et il n'est vraiment pas sérieux d'affirmer ceci, par exemple : « ... l'enseignant est inspecté sur la tenue globale de la classe, sur la rigueur dans l'exécution du programme et sur la prépa-

ration des leçons collectives ; ce n'est que pour sonder les points précédents que l'inspecteur interroge quelques élèves **pour voir ce qu'ils retiennent ; il ne demande presque jamais à l'enseignant de lui parler des élèves en difficulté et de ce qu'il compte faire pour les aider** ». (Les expressions soulignées en caractères gras le sont par mes soins.)

Cette affirmation est un tissu d'inexactitudes. C'est très imprudent pour des hommes de science ! Visiblement, les auteurs de ce « témoignage » ne savent rien du métier de l'inspecteur. Que diraient-ils si les inspecteurs parlaient aussi légèrement et avec autant de désinvolture du métier de médecin ou de celui de psychologue ? C'est vraiment très fâcheux.

Quand ils affirment : « L'enseignant est inspecté sur la tenue globale de la classe... », qu'en savent-ils ? Ont-ils accompagné tous les inspecteurs de France dans leurs visites de classes ! Pour ma part, je m'inscris en faux contre cette allé-

gation. L'acte d'inspection n'a pas du tout la signification que lui prêtent, de façon caricaturale, les analystes de l'échec scolaire. Il est vrai qu'on ne peut pas être contempteur de l'école sans être polémique. Si les analystes le souhaitent, je m'offre à les recevoir dans ma circonscription d'inspection. Ils verront que l'inspection n'est pas du tout ce qu'ils en proclament.

Et puis, que signifient ces assertions du genre : « *L'enseignant est inspecté [...] sur la rigueur dans l'exécution du programme* » ? Décidément, les auteurs du propos affirment n'importe quoi ! Le comble, c'est ceci qui vaut son pesant d'imprudence : « *Il [l'inspecteur] ne demande presque jamais à l'enseignant de lui parler des élèves en difficulté...* » C'est tellement faux que cela confine à l'indécence. Je puis affirmer, au contraire, que ma préoccupation dominante d'inspecteur est de construire, avec les maîtres, une stratégie éducative qui prenne en considération — et en compte — les difficultés scolaires de certains enfants. L'observation continue de tous les élèves — et de quelques-uns en particulier — est la consigne permanente dont tous les maîtres ont compris le caractère pédagogiquement impératif.

Tous les éducateurs sont bien conscients des imperfections — même graves — d'un système éducatif qui n'est pas suffisamment organisé en fonction du développement de l'enfant et des exigences de la croissance. Pour ma part, je n'ai cessé de vouloir une école « adaptée à l'enfant ». C'est dire que la critique de l'institution est entreprise méthodiquement, et sans relâche, par ceux-là mêmes qui en sont les animateurs. Avec le souci, bien évidemment, de changer les mentalités pédagogiques.

La transformation de notre école ne se fera pas du jour au lendemain. Pourtant des indices montrent, ici ou là, que quelques chose est en train de « bouger » dans la conscience des éducateurs.

Mais à une époque où l'on souhaite ardemment la constitution « d'équipes éducatives », ce n'est pas exactement d'un « esprit d'équipe » que font la démonstration M. Jacques Lévine et le

Dr Guy Vermeil, en osant avancer des affirmations imprudentes et souvent erronées. Affirmations qui ne s'inscrivent pas du tout dans l'examen serein d'une problématique qui mobilise, soyons-en assu-

« *Ce cri d'alarme sera-t-il entendu [...] des enseignants qui n'aiment guère voir leurs certitudes ébranlées ?* » (n° 474, p. 13).

Oui, j'en suis. Et, syndiqué au SNI, je ne fais pas miennes les réflexions de Guy Georges sur le rapport Lévine-Vermeil. Je ne fais pas forcément miennes non plus la totalité des idées émises par ces pédiatres. Mais, à mon sens, elles décrivent parfaitement les conditions de travail de la grande majorité des instituteurs (et de moi-même, bien entendu). A part, quelques « héros », bien souvent fatigués et déçus, nous sommes un bon nombre à en être là : calcul (mathématiques, si vous voulez...), grammaire, conjugaison, rédaction... saupoudrés d'histoire-géosciences... accompagnés, dans le meilleur des cas, d'EPS, de musique et de dessin. Cela pour le fond. Quant à la forme : le maître, son tableau, ses élèves, ses compositions et ses carnets.

Et les principaux intéressés ? Des élèves de plus en plus ballotés dans leur vie quotidienne familiale et scolaire, harassés dès 10 heures, excités le restant de la journée, angoissés ici, rejetés ailleurs, échouant lamentablement du premier trimestre du CP jusqu'au troisième du CM 2, après un, deux ou trois redoublements.

Et la machine tourne, et les Ins-

A ceux de nos lecteurs intéressés par notre analyse de la communication faite par Jacques Lévine et Guy Vermeil au cours du dernier Congrès de pédiatrie (Toulouse, 30 juin/2 juillet 1981), nous signalons que le **texte complet de leur rapport sera publié** dans le courant du mois de janvier par les éditions Doin (8, place de l'Odéon, 75006 Paris).

rés, tous les efforts de réflexion des spécialistes de l'éducation auxquels pourraient s'associer, sans parti-pris, les spécialistes de la pédiatrie.

Lucien Adjadi
IDEN

tructions ronronnent, et les uns haranguent et les autres exhortent. Les enseignants de gémir sur le niveau... Les parents de s'attendrir sur le temps où, hein le certifié, c'était quelque chose... Et de nouvelles Instructions sortent, et de nouveaux bouquins. Changeons ! Revenons ! Avançons ! Reculons ! Mais voici l'ordinateur qui arrive... Ah oui ? Il connaîtra alors le même succès que le reste : n'est-ce pas, chers programmes TV du CNDP (la plupart du temps incompréhensibles pour nos élèves) ? N'est-ce pas, cher magnétophone ? Je ne parlerai pas de la petite calculette, inconnue, inutilisée, inexistante : Mais, Monsieur, il faut apprendre les tables ! Ah bon !

Pendant ce temps, Monsieur Tartempion, jeune cadre dynamique, a bien compris le système : soir et dimanche, vive les problèmes et la grammaire pour sa progéniture. Et le tour est joué. Qui pourrait lui en faire grief ?

Qu'on m'entende bien : je suis de ces instits, j'en connais de nombreux. Ils passent sur leur boulot plus d'heures que n'en imaginent indélicatement certains. Ils y croient encore... mais le résultat est là, navrant, car la solution individuelle n'existe pas. S'évader des contraintes, des habitudes, des pesanteurs, des exigences contradictoires, n'est pas chose aisée, pour ne pas dire impossible.

En septembre 1982, la moitié de mes élèves iront en 6^e poursuivre la dégringolade commencée des années plus tôt. Qui sera ému ? Pour l'opération de rénovation qui s'impose, je n'ai plus de solution.

Chacun des points exposés ici eut sans doute exigé de moi un plus long développement... mais ce n'était qu'un papier d'humeur.

Gérald Fert
directeur d'école



Les lois et règlements qui circonscrivent les droits et les devoirs des agents de l'État constituent des références de base, valables pour l'ensemble des fonctionnaires, quels que soient la branche et le niveau où ils exercent leur activité. On comprend que la connaissance de ces textes soit d'une importance capitale. Or, on constate très souvent que les membres de la Fonction publique ne savent ni où ni comment se procurer ces informations de première nécessité. Cette sous-information, due en fait à l'énorme quantité et, parfois, à la complexité des textes réglementaires, se vérifie également chez les enseignants.

C'est pourquoi on ne saurait trop louer l'initiative prise par la Fédération de l'Éducation nationale en publiant un ouvrage synthétique de consultation aisée, destiné à aider le fonctionnaire en général, et l'enseignant en particulier, à se retrouver dans ce maquis législatif : **Mémento pratique du fonctionnaire.**

Cet ouvrage de 332 pages, préfacé par Jacques Pommatau, commente et illustre, si besoin par des tableaux et des schémas, toutes les dispositions légales, étant entendu que si certaines prennent une forme particulière à l'égard des enseignants (la notion de responsabilité, par exemple), toutes s'inscri-

vent à l'intérieur d'un domaine plus vaste, qui est le régime général du fonctionnaire.

Tour à tour sont ainsi envisagés : les formes particulières du travail (dont le mi-temps constitue le dernier acquis) ; les congés et les autorisations spéciales d'absence ; les commissions administratives paritaires (constitution, composition, fonctions) ; les libertés publiques et les droits syndicaux, les relations du public et des agents de l'État avec les administrations, les recours en justice, les droits sociaux, parmi lesquels l'ouvrage effectue un inventaire des prestations sociales et rappelle les actions gérées par la

MGEN ; le régime de la retraite : qui peut y prétendre, comment la déterminer, quelles sont les bonifications prévues, comment constituer son dossier ?, etc.

Ce guide, dont les têtes de chapitres que nous venons d'énumérer donnent une idée des domaines couverts par l'information, se termine sur des questions relevant de « la vie quotidienne » : prêts aux fonctionnaires, copropriété, donation entre époux, renseignements par téléphone... et par un guide de la FEN (organigramme central, bureaux, services, sections, activités).

Cet ouvrage pratique nous semble particulièrement utile car il met à la disposition de tous une synthèse des règles juridiques permettant à chacun de mieux connaître ses droits dans un contexte en pleine évolution.

— rectificatif —

Le CRDP d'Orléans-Tours nous signale que le prix du **Livre bleu des futurs chefs d'établissement et adjoints**, qu'il a édité, est de **65 F** (et non 60, comme indiqué dans notre n° 474, p. 15). Toutes nos excuses à nos lecteurs et au CRDP dont nous rappelons l'adresse : B.P. 2219, 45012 Orléans Cedex.

le « tout en un » des fonctionnaires et des enseignants

pédagogie quotidienne

une pédagogie du langage poétique/1

quelques écueils à éviter

« Il ne s'agit pas de supprimer le langage articulé, mais de donner aux mots à peu près l'importance qu'ils ont dans les rêves [...]. Faire la métaphysique du langage articulé, c'est faire venir le langage à exprimer ce qu'il n'exprime pas d'habitude : c'est s'en servir d'une façon nouvelle, exceptionnelle, inaccoutumée, c'est lui rendre ses possibilités d'ébranlement physique, c'est le diviser et le répartir dans l'espace, c'est prendre les intonations d'une manière concrète, absolue, leur restituer le pouvoir qu'elles avaient de déchirer le langage et de manifester réellement quelque chose, c'est se retourner contre le langage et ses soucis utilitaires, on pourrait dire alimentaires... »

Antonin Artaud (« Lettre à Jean-Louis Barrault »)

Une longue citation en épigraphe d'une série de « Pédagogie quotidienne » qui se veut opératoire. Nous n'en abuserons pas à l'avenir. Promis. Ce texte d'Antonin Artaud, cependant, nous paraît féconder un propos qui sera poursuivi sur plusieurs numéros, situant exactement sa perspective.

L'exercice de la poésie, en effet, que ce soit par la fréquentation d'œuvres poétiques ou par la création de poèmes, est sans conteste à même d'enrichir, voire de modifier, les rapports exclusifs que l'enfant entretient avec le langage dès son premier apprentissage.

Aussi nous proposons-nous, au fil de cette série, de baliser un itinéraire pédagogique susceptible de sensibiliser les maîtres à une démarche capable de conduire les enfants à une pratique plus aisée du langage poétique.

Chemin faisant, nous tenterons d'éviter trois séries d'écueils :

- d'une part, une pratique systématique

de jeux de langages qui ne participeraient pas d'une fréquentation plus assidue et plus rigoureuse de textes poétiques ; une activité de ce genre, illusoire et facile, ne constitue pas la voie royale de la sensibilité et de l'imagination poétique, bien au contraire ; elle conduit à des comportements mécaniques, stéréotypés et stériles, lors même qu'elle donne lieu à des productions fragmentaires qui peuvent faire illusion ;

- une autre erreur consisterait à privilégier exagérément, dans tout processus de communication, la fonction poétique, en isolant le message comme objet d'étude exclusif (1). Nous savons, en effet, que si cette fonction est effectivement présente dans tout échange linguistique, elle n'est qu'exceptionnellement dominante, s'instituant en finalité majeure de l'échange ;

- la troisième série d'écueils surgirait si nous considérions la poésie comme une création mystérieuse, aux pouvoirs ineffables, offrant, comme en spectacle (une mise en

scène), une vision du monde tenu à distance à ceux qui la pratiquent ; la dynamique du poème se fonde alors, le plus souvent, sur l'onirique, le magique, et celui-ci n'autorise guère une action directe, engageante sur le réel qu'il érige en théâtre.

A ces approches restrictives de l'expression poétique nous opposons, comme un postulat, que la structuration du monde mise en œuvre par le langage poétique place l'enfant **directement, quoique différemment** par rapport aux échanges quotidiens, en contact avec la réalité, qu'elle lui confère **un pouvoir original et nécessaire sur elle**. Aussi, sa pratique s'inscrit-elle tout naturellement parmi celle des langages qui permettent à l'homme de forger les outils et les instruments de son autonomie.

C'est donc, pour ce qui concerne le langage poétique, à une pédagogie de l'imagination (plus que de l'imaginaire !) que nous convions les enseignants, la pédagogie du « Et pourquoi pas ? » (qui est, par ailleurs, une des questions fondamentales de l'esprit scientifique moderne...). Nous attendons, de la poésie, un regain d'attention pour le monde (l'attention, cette tendresse de l'esprit pour ce qui existe...), qu'elle soit l'occasion d'oser de nouveaux rapports avec lui au cours d'une investigation se fondant sur la créativité. L'approche, les classements, l'ordre, les relations, les transpositions, les traductions, les informations qu'elle propose procèdent d'une dynamique originale de la perception, de la conceptualisation et de la logique.

Elle peut être prosaïque, onirique, prospective, didactique ; elle peut être explicitement sociale, politique : **elle n'est jamais innocente** ; l'idéologie du temps la nourrit, elle l'embrase et la propage depuis la mort des grands mythes : **une pédagogie de la poésie présuppose donc une prise de position philosophique et déontologique, une éthique ; c'est une morale et une esthétique du comportement, c'est un comportement individuel et collectif, moral et esthétique.**

Une pédagogie ouverte du langage poétique est évidemment extensive à la seule approche et à la seule création de textes.

Seront également pris en considération :

- la qualité des rapports de l'enseignant et de ses élèves ;
- les moyens matériels mis en œuvre et, enfin seulement,
- les modalités pédagogiques proprement dites.

La poésie entre à l'école à la faveur d'un climat, d'une ambiance, d'une qualité particulière ; elle détermine une relation originale entre le maître et ses élèves, entre ceux-ci et le réel.

Est-ce la pratique fréquente de jeux à propos du langage ? Est-ce le résultat d'une réflexion commune, souvent d'un haut niveau, sur les poèmes choisis par les élèves ? Il est difficile de préciser l'origine ou la cause de ce climat particulier aux classes où la poésie entre normalement. On peut cependant affirmer que ce climat existe et qu'il singularise heureusement ces classes.

Il se caractérise notamment par une relation plus souple, aisée, plus « décontractée », plus cordiale entre le maître et ses élèves, par un respect profond de ceux-ci à son égard et entre eux.

Mais ce climat, c'est aussi une certaine fraîcheur de chacun dans sa manière de vivre le réel, un sens et un goût du jeu dans le discours qu'on tient à son propos ; mais pas du jeu pour lui-même : pour ce qu'il permet de renouvellement dans la vision et l'intelligence du monde.

Fraîcheur n'est pas naïveté cependant. Le poète est plus que tout autre chargé d'expérience ; le poème en est le fruit. Il ne s'agit donc pas d'un sensualisme aveugle, mais bien d'une expérience intentionnelle, construite et attentivement vécue.

Cette fraîcheur, donc, n'est ni angélisme ni don irrémédiablement éphémère ; c'est une de nos facultés d'approche et d'appréhension du réel. La pratique poétique du monde fait partie des modalités de la connaissance qui sont en notre pouvoir.

A l'école de la faire vivre, de la nourrir, de la féconder.

Bernard Blot

(1) Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale* (Éditions de Minuit, 1968).

documentation

comment allez-vous ?

Dennis Jaffe

La guérison en soi

Laffont, 310 pages

Le titre en lui-même est assez éloquent et ce livre n'intéresse pas directement le pédagogue ; il s'agit d'un abord particulier de la maladie chronique par le patient. Cette dernière est considérée ici comme un message du corps que l'esprit doit comprendre : à défaut, toute maladie guérie au niveau de ses manifestations physiques peut réapparaître sous une forme identique ou différente jusqu'à ce que le message soit compris.

La médecine « holistique », qui intègre aux processus de guérison des procédés anciens et modernes et des méthodes surtout psychologiques, suppose évidemment la participation active du patient. On lui demande de connaître et de réhabiliter son corps à ses propres yeux, d'accepter de se donner du plaisir, d'éviter tous les événements qui, par les changements qu'ils introduisent dans la vie, sont essentiellement « stressants », se connaître et apprendre à faire face, à exprimer ses émotions et, par des méthodes variées (training autogène, méditation, bio-feedback, pratique de l'imagerie mentale), tenter de mieux voir l'avenir et de combattre la maladie physique, voilà ce que propose ce livre.

Il m'apparaît typiquement nord-américain, et de ce fait prête parfois à sourire. Toutefois, si vous êtes de ceux qui souffrent depuis de longues années d'une maladie chronique que personne ne peut guérir par les procédés « classiques », il peut vous donner, de vos rapports avec la maladie et de la façon dont il conviendrait de l'aborder, une autre ima-

ge, et vous mener à la guérison : c'est en tout cas ce que l'on vous souhaite.

Mais il intéresse aussi le pédagogue en ce qu'il permet à celui qui travaille avec des enfants ou adolescents malades ou handicapés d'aborder peut-être le problème de ses élèves d'une façon différente de celle qui reste généralement pratiquée par la médecine à laquelle ils demeurent soumis.

William Knaus

La médecine en URSS

Pierre Belfond, 418 pages

Voici un ouvrage exceptionnel, ensemble d'observations, de témoignages et de réflexions sur le système médical en Union soviétique, dû au professeur William A. Knaus qui dirige actuellement le service de réanimation de l'hôpital George-Washington et qui a effectué plusieurs longs séjours en URSS depuis 1973.

Dans ce document approfondi, l'auteur aborde plusieurs niveaux d'analyse : celui des programmes à l'échelle nationale ; ceux du réseau médical, de l'équipement et des résultats ; enfin, celui de l'éthique et de la philosophie d'un peuple devant la maladie et la mort. Ainsi que le souligne le professeur J.-Roger Le Gall dans sa préface à l'édition française, le système soviétique est étatisé, bureaucratisé, alors que le système occidental est privé et bien équipé. Mais, ajouterons-nous, peut-on, à partir de ces différences de conception, expliquer l'inefficacité de l'un et les bons résultats de l'autre ? Il semble bien que ce serait verser

suite page 20

calendrier des va

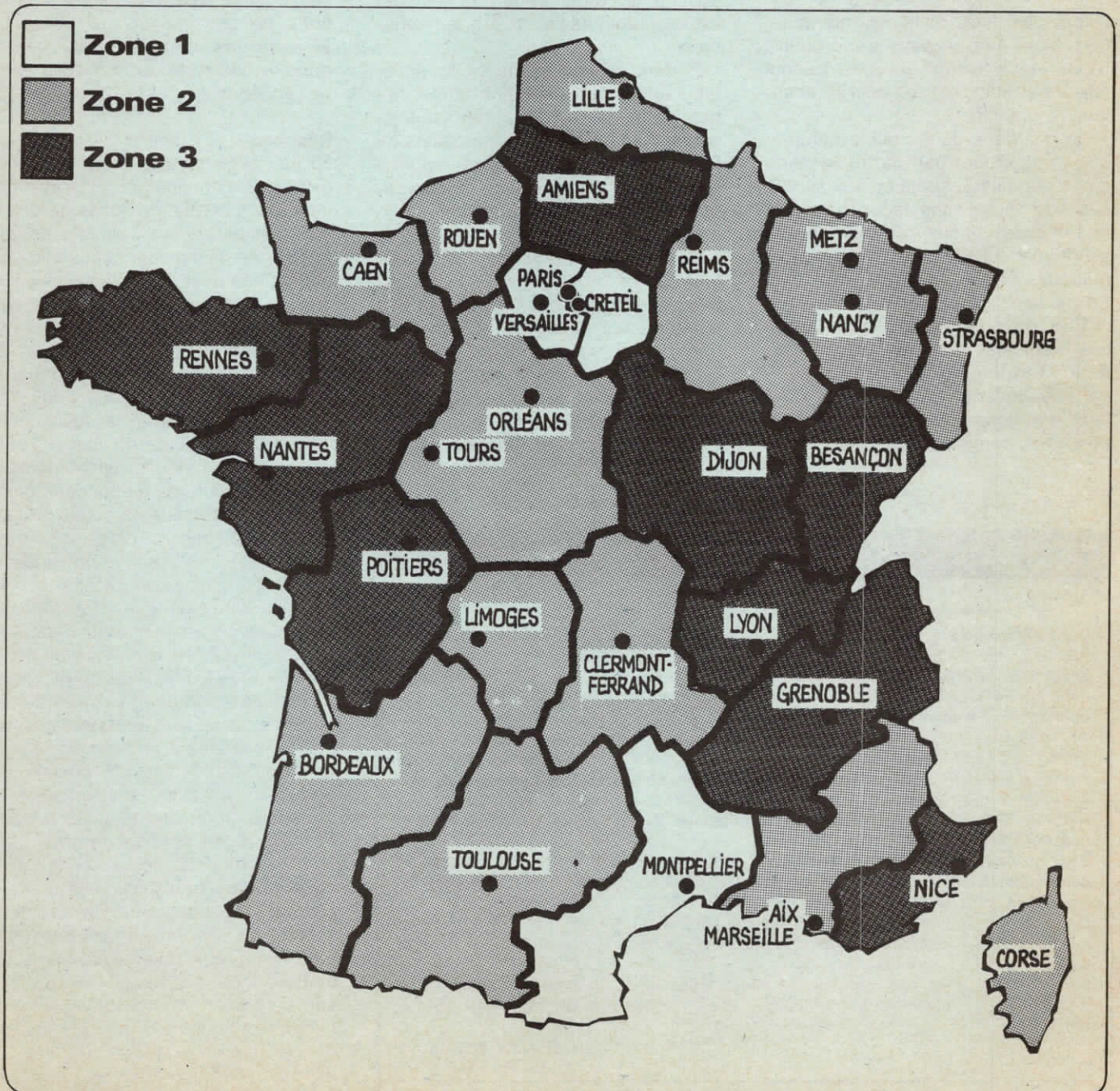
Voici le calendrier définitif des vacances 1982/1983
la réduction des vacances d'été au profit
et la libération pour tou
Toutes les dates indiquées s'entendent du jour du c

	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Été 1982	du mardi 29 juin au jeudi 9 septembre	du samedi 26 juin au mardi 7 septembre	du samedi 26 juin au mardi 7 septembre
Toussaint	du samedi 23 octobre au mardi 2 novembre	du samedi 23 octobre au mardi 2 novembre	du samedi 23 octobre au mardi 2 novembre
Noël	du mardi 21 décembre 1982 au mardi 4 janvier 1983	du mardi 21 décembre 1982 au mardi 4 janvier 1983	du mardi 21 décembre 1982 au mardi 4 janvier 1983
Hiver	du jeudi 3 février au lundi 14 février	du vendredi 11 février au mardi 22 février	du vendredi 18 février au mardi 1 ^{er} mars
Printemps	du samedi 26 mars au lundi 11 avril	du samedi 2 avril au lundi 18 avril	du samedi 2 avril au lundi 18 avril
Pentecôte	du vendredi 20 mai au mardi 24 mai	du vendredi 20 mai au mardi 24 mai	du vendredi 20 mai au mardi 24 mai
Été 1983	du jeudi 30 juin au vendredi 9 septembre	du mardi 28 juin au jeudi 8 septembre	du mardi 28 juin au jeudi 8 septembre

Aix-Marseille : Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Vaucluse ; **Amiens** : Aisne, Oise, Somme ; **Besançon** : Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort ; **Bordeaux** : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques ; **Caen** : Calvados, Manche, Orne ; **Clermont-Ferrand** : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme ; **Corse** : Corse-du-Sud, Haute-Corse ; **Dijon** : Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne ; **Grenoble** : Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie ; **Lille** : Nord, Pas-de-Calais ; **Limoges** : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne ; **Lyon** : Ain, Loire, Rhône ; **Montpellier** : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales ; **Nancy-Metz** : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges ; **Nantes** : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée ; **Nice** : Alpes-Maritimes, Var ; **Orléans-Tours** : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret ; **Paris-Créteil-Versailles** : Ville de Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise ; **Poitiers** : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne ; **Reims** : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne ; **Rennes** : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan ; **Rouen** : Eure, Seine-Maritime ; **Strasbourg** : Bas-Rhin, Haut-Rhin ; **Toulouse** : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.

vacances 1982/1983

qui voit le retour des académies regroupées en trois zones,
de l'allongement de certaines petites vacances
des mois de juillet et août.
Départ après la classe au jour de rentrée avant la classe.



suite de la page 17

dans un manichéisme dont se défend d'ailleurs l'auteur dans son introduction, mais qui n'est pas totalement évité dans le corps de l'ouvrage.

La disparité du nombre des médecins — un pour 200 habitants environ en URSS, un pour le double et un peu plus aux États-Unis et en France — laisserait supposer que la santé est mieux protégée à l'Est qu'à l'Ouest. Cependant, l'enquête montre tout le contraire : l'équipement en Union soviétique est terriblement déficient, les files d'attente interminables alors que ce pays s'enorgueillit d'avoir plus d'hôpitaux que partout ailleurs et une prise en charge absolument gratuite.

Ce qui, sans doute, fait la différence, c'est d'une part la résignation d'une population habituée aux sacrifices ; de l'autre, une façon d'estimer la santé de chaque citoyen non pas seulement en fonction de lui-même, mais de la richesse globale du pays. En ce sens, la stratégie choisie par l'URSS pour distribuer ses ressources médicales est bien différente de la nôtre. Comparer le système médical soviétique aux systèmes occidentaux est donc très délicat. Mais le connaître, comme nous le permet cet

ouvrage, est fort intéressant.

Daniel Friedman
Les guérisseurs. Splendeurs et misères du don

A.M. Métaillé (diffusion Payot), 258 pages

Ils constituent la face cachée de l'action thérapeutique et leur pouvoir, bien que mystérieux pour leurs patients, n'en est pas moins réel. Ils soignent souvent sans savoir ni comment ni pourquoi. Pour exercice illégal de la médecine (mais en fait aussi pour concurrence économique) ils sont poursuivis devant les tribunaux.

Partant de ces éléments du constat, l'auteur se livre à une étude ethnologique de l'action des guérisseurs, mettant à jour les modalités de leur « don » et « l'efficacité relationnelle [...] de toute relation thérapeutique médicale même actuelle et légitime ».

Ce livre est aussi un véritable régal tant par ce qu'il révèle de la culture des patients que par l'explication des phénomènes observés. C'est enfin une (parmi d'autres) contribution à l'étude de la magie du verbe.

**Notes de lecture établies par
Christian Cousin, Pierre Ferran
et François Mariet**

CNDP

Dans notre numéro du 22 octobre, nous signalions un dossier établi par le CNDP à l'occasion de la diffusion sur FR 3 du film de Marcel Ophüls et André Harris : **Le chagrin et la pitié**. Dans le courant du mois de décembre, Me Henri Choukroun, avocat à la Cour, conseil de Marcel Ophüls, nous a fait parvenir pour publication le communiqué suivant :

« A l'occasion de la diffusion par FR 3 du film **Le chagrin et la pitié** nous tenons, en raison des nombreuses inexactitudes qui ont été diffusées par la presse française, relatives aux contributions respectives de Marcel Ophüls et de nous-mêmes, à faire la présente mise au point :

Alain de Sédouy a assuré la production déléguée du film, tâche à laquelle a aussi collaboré André Harris.

Pour sa part, André Harris a participé à la préparation du film, et il a conduit un certain nombre d'interviews. C'est pourquoi le générique associe son nom à celui du réalisateur sous la rubrique « scénario et interviews ».

Quant à Marcel Ophüls il a été le seul réalisateur du film et il en est également l'auteur, ce qui justifie pleinement la mention du générique : un film de Marcel Ophüls.

Il ne convient donc pas, comme il a souvent été fait en France, de substituer ou d'intervertir les diverses accréditations, que nous avons ici rappelées en les précisant. »

André Harris et Alain de Sédouy

l'avancement des directeurs d'école

L'attention de M. le ministre de l'Éducation nationale est attirée sur le problème suivant : 1° un directeur d'école, titulaire de son poste, possédant les diplômes requis (licence et maîtrise d'histoire-géographie obtenues en 1979 et 1980), peut-il être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de principal ou de censeur ? 2° avec les mêmes titres, peut-il, dans le cadre de la promotion interne, accéder au grade de certifié ?

Réponse — Le décret n° 69-494 du 30 mai 1969 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans certains emplois de direction d'établissement relevant du ministère de l'Éducation nationale, ne prévoit pas pour les instituteurs pourvus ou non d'un emploi de directeur d'école primaire élémentaire d'être recrutés en qualité de chef d'établissement d'enseignement secondaire. De la même manière, les nouvelles dispositions fixées en la matière par le décret n° 81-482 du 8 mai 1981, qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre prochain, n'ont pas retenu cette catégorie de personnels parmi les professeurs susceptibles d'être nommés aux emplois de direction considérés. En ce qui concerne l'accès par la voie du tour extérieur au corps des professeurs certifiés défini par le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié (2^e a), article 5, ce dispositif s'applique notamment aux instituteurs titulaires, âgés de quarante ans au moins, possédant une licence et qui justifient d'au moins dix années de services effectifs d'enseignement dont cinq en qualité de titulaire, dans la limite d'une nomination pour neuf nominations prononcées l'année précédente dans la discipline concernée par voie de concours. Un directeur d'école ainsi promu ne peut en tout état de cause conserver son emploi compte tenu du fait que les professeurs certifiés n'ont pas vocation à exercer cette fonction en application de l'article 5 du décret n° 65-1093 du 14 décembre 1965 modifié. En

au J. O.

revanche, les nouvelles dispositions du décret n° 81-482 du 8 mai 1981 concernant les emplois de direction, applicables à compter du 1^{er} octobre 1981, permettront aux professeurs certifiés de postuler aux emplois de direction des lycées et des collèges.

(J.O. débats Assemblée nationale du 28 septembre 1981.)

aide aux centres de vacances

Quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre afin de promouvoir les séjours en centres de vacances, tant sur le plan des frais de séjour par une aide aux familles que sur celui de la rénovation des équipements existants ?

Réponse — Le ministre délégué chargé de la Jeunesse et des Sports s'intéresse tout particulièrement aux vacances des enfants et des jeunes. L'aide aux activités éducatives des centres de vacances s'effectue grâce à des crédits déconcentrés auprès des directions départementales du Temps libre, Jeunesse et Sports. Ces aides sont affectées en priorité aux organismes qui font un effort pour le développement, au sein de leurs centres de vacances, d'activités cor-

respondant aux goûts actuels des enfants et des adolescents, sans pour autant accroître le coût des séjours. Le montant total des crédits déconcentrés aux œuvres de vacances s'élève, en 1981, à 18 229 750 F. A ces subventions accordées aux associations s'ajoutent les aides à la personne, qui sont attribuées sous forme de « bons vacances » par les caisses d'allocations familiales. Le montant total du crédit qui leur est consacré a été estimé, pour 1980, à 410 000 000 F. Enfin, un effort est fait en faveur de la rénovation des installations de centres de vacances. Compte tenu de la nécessité et de l'intérêt que présente cette rénovation de locaux, notamment pour améliorer la qualité des séjours offerts aux enfants, ce programme doit se poursuivre au cours des prochains exercices budgétaires.

(J.O. débats Sénat du 25 septembre 1981.)

scolarisation des enfants de deux ans

De nombreux parents d'élèves manifestent leur inquiétude à la suite de la volonté manifestée par le gouvernement d'étendre éventuellement la préscolarisation à tous les enfants de deux ans. Quelles sont les intentions

du gouvernement à ce sujet ?

Réponse — La volonté manifestée par le gouvernement de permettre l'accès de tous les enfants à la préscolarisation dès l'âge de deux ans correspond à un besoin clairement exprimé par de nombreux parents et ne remet pas en cause le caractère non obligatoire de l'enseignement pré-élémentaire. Il convient d'ailleurs de noter que la réglementation en vigueur a fixé à deux ans l'âge à partir duquel les enfants peuvent être admis à l'école maternelle (art. 2 du décret n° 76-1301 du 28 décembre 1976). Le but de la politique poursuivie par le ministère de l'Éducation nationale est, en améliorant de façon sensible le réseau de l'enseignement maternel, notamment en milieu rural, de permettre à tous les parents qui le désirent de faire scolariser leurs enfants dès l'âge de deux ans. Les instituteurs et institutrices actuellement en fonction dans les classes maternelles ont reçu une formation qui les rend tout à fait aptes à l'éducation des enfants de deux ans dont nombre d'entre eux se chargent déjà. Au total, le gouvernement entend ainsi garantir l'égalité de tous devant l'accès au service public d'éducation.

(J.O. débats Sénat, du 16 octobre 1981.) ■

au B. O.

on institue

■ **UN CAP** d'agent de magasinage et de messagerie (arrêté du 5 octobre 1981 - B.O. n° 46).

on publie

■ **LA LISTE** des postes vacants ou susceptibles d'être vacants de **personnels de**

l'enseignement technique dans les établissements spécialisés, à la rentrée de 1982 (note au B.O. n° 46/S).

on annonce

■ **LES DATES** des épreuves écrites des **concours communs d'admission aux écoles nationales supérieures d'ingénieurs** et écoles assimilées pour la session de 1982 (note au B.O. n° 46).

■ **LA DATE** des épreuves permettant l'accès au cycle préparatoire aux **concours internes d'entrée à l'École nationale d'administration** (note au B.O. n° 46).

on précise

■ **LES MODALITÉS** d'instruction des candidatures aux concours de recrutement pour l'obtention du **certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller d'orientation**

(session de 1982). Les conditions d'accès aux concours de CEFCO I et CAFCO II sont définies (circulaire du 18 novembre 1981 - B.O. n° 46).

■ **LE STATUT** des emplois de **principal-adjoint de collège et de directeur adjoint chargé de section d'éducation spécialisée de collège**, par application, à partir du 1^{er} octobre 1981, du décret du 8 mai 1981 qui a modifié l'appellation des sous-directeurs de collège (circulaire du 2 décembre 1981 - B.O. n° 46).

■ **LES CONDITIONS** d'application de l'**horaire de sciences naturelles** dans les

classes de seconde des lycées (note de service du 8 décembre 1981 - B.O. n° 46).

■ **LA PROCÉDURE** de maintien ou d'affectation, à la rentrée scolaire 1982-1983 dans les **emplois de réadaptation des enseignants titulaires du second degré** et la possibilité d'obtenir un emploi de reclassement (note de service du 11 décembre 1981 - B.O. n° 46/S).

■ **LE CALENDRIER des concours d'entrée aux grandes écoles** en 1982 (note de service du 11 décembre 1981 - B.O. n° 46/S).

« Poésie et image ». Cette animation-atelier est ouverte à tous les instituteurs de la région parisienne. Pour tous renseignements complémentaires : CNEC, 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex. Tél. : 554-95-12.

■ **Le CREPAC d'Aquitaine organise, en 1982**, dans le cadre de la formation continue, des stages nombreux et variés : **audiovisuel** (Maintenance du matériel A.V., Réalisation vidéo, Pratique du studio vidéo, Réalisation film 16 mm, Aides A.V. et formation, Utilisation du rétroprojecteur, Université d'été de l'A.V., Cinéma de papier); **micro-informatique** (Programmation); **photo** (Couleur, Histoire, théorie et pratique); **théâtre** (De la création à la représentation, Pratiquer le théâtre); **sérialgraphie** (Perfectionnement); **acoustique** (Équipement); **écologie** (Les plantes dans leur milieu). D'autres types de stages sont également proposés, en liaison par exemple avec le **développement culturel, la communication, la vie locale, le sport**, etc. Le CREPAC répond à toute demande d'entreprises, privées ou publiques, d'associations, de groupements mutuels ou coopératifs. Il est possible de participer individuellement à ces stages en ayant recours au congé individuel de formation. Pour recevoir le calendrier détaillé (lieux, dates, objectifs et contenus de ces stages) et pour tous autres renseignements : CREPAC d'Aquitaine, B.P. 36, 33036 Bordeaux Cedex.

agenda

colloques

■ **Le cinéma, l'audiovisuel et l'école : situation, enjeux et perspectives.** Sur ce thème, un colloque se tiendra **les 4, 5 et 6 février**, en clôture des Rencontres cinématographiques de Saint-Étienne qui auront lieu du 9 janvier au 9 février. Organisé conjointement par les Rencontres et le Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, avec le concours d'associations locales travaillant pour le cinéma en milieu scolaire, ce colloque mettra en présence des enseignants, des animateurs, des professionnels (créateurs, techniciens, industriels) des domaines concernés. Il sera suivi par une journée de projections — le 7 février — et débouchera, à terme, sur la publication des Actes qui devraient marquer une étape dans la réflexion sur les rapports de l'école et des médias. Pour tous renseignements complémentaires : CDDP de la Loire, Jardin des Plantes, allée Michel-Ange, 42100 Saint-Étienne. Tél. : [77] 25-20-91.

■ **Le IV^e Colloque national de l'AFAE** (Association française des administrateurs de l'Éducation), se déroulera **les 26, 27 et 28 février** à l'École de chimie de Paris, sur le thème « L'évaluation dans le système éducatif ». Pour tout renseignement et inscription (accompagnée de 150 F, règlement à l'ordre de l'AFAE, CCP Paris 230 20 82 U) : M. Denis Azra, 10, rue Rollin, 75005 Paris. Tél. : 354-70-90.

stages

■ **Formation d'animateurs de Centres de vacances et de loisirs.** Ce stage, qui se

déroulera **du 7 au 14 février**, en Ile-de-France, est proposé en vue de l'obtention du BAFA. Conditions : avoir 17 ans minimum. Participation financière : 1 170 F (possibilité d'obtention de bourse selon le domicile des candidats). Renseignements complémentaires et inscriptions : FCVF (Formation de cadres de centres de vacances et de loisirs), 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

■ **Initiation au cinéma d'animation**, à l'Atelier des enfants au Centre Georges-Pompidou **du 8 au 12 février**. Ce stage est destiné aux animateurs culturels, enseignants, éducateurs, personnel des services éducatifs des musées. Ses objectifs sont de former aux techniques du cinéma d'animation, afin de mieux maîtriser ces moyens de création pour en trouver les applications au sein d'un atelier avec des enfants. Il se déroulera chaque jour de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Frais de participation : stagiaires dépendant d'un organisme assujéti au 1 %, 1 400 F; individuels, 700 F. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions (**nombre de participants limité à neuf**) : Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04. Tél. : 277-12-33, poste 48-96.

formation continue

■ **Une animation-atelier en arts plastiques** est organisée par le CNEC (ancien CNTE) dans le cadre de la formation continue des instituteurs en éducation artistique. Elle aura lieu **le 13 janvier** de 14 à 17 heures, au musée d'Art moderne de la Ville de Paris (11, avenue du Président-Wilson) à l'occasion de l'exposition consacrée à Jacques Prévert sur le thème

visites guidées

■ **Dans le cadre de l'exposition « Des architectures de terre »** (Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, **jusqu'au 1^{er} février**) signalée dans notre n° 475 du 17 décembre (p. 32), des visites guidées pour groupes scolaires ont lieu les mercredis et vendredis matin (140 F pour vingt-cinq personnes). **Prendre rendez-vous** au 277-12-33, poste 40-29.

notez aussi

■ **Prix littéraire de la Ville et du Syndicat d'initiative de Bourges**, institué en vue de récompenser une œuvre littéraire en prose ou un recueil de poèmes pouvant contribuer au rayonnement de Bourges et de sa province. Le jury ne peut accepter d'ouvrages ayant déjà fait l'objet d'une distinction littéraire quelconque. Les dépôts ou envois devront être effectués **avant le 31 mars**. Il est possible de se procurer le règlement complet en écrivant à Monsieur le député-maire de Bourges, secrétariat général, 18014 Bourges Cedex.

A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

"Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document non publicitaire⁽¹⁾ est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants⁽²⁾.
 2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
 3. -Douze diapositives illustrant les fiches.
- Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

(1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.

(2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul sur simple demande.

"ÉDUCASSETTE" BARTHE Enregistreur-Lecteur Cassette Mono 18 Watts efficaces



Réalisé pour : l'Enseignement
le "Public Address"
la Sonorisation



Au dos : grand haut-parleur 15×23 incorporé
Mallette robuste, bois gainé 30×20×22, 5,5 kg



Remise aux Membres de l'Enseignement
Éts J. D. BARTHE - 53, rue de Fécamp, 75012 PARIS
Tél. 343.79.85 - 345.84.15

didacta - une foire décisive!

didacta - salon international pour l'école

didacta - salon international pour le recyclage

didacta - salon international pour la formation
permanente

didacta - Hanovre (RFA) - du 8 au 12 mars 1982



didacta 82

Salon international spécialisé
pour l'école, pour le recyclage,
pour la formation permanente

Quelque 700 exposants de
20 nations.
Présentations spéciales - Séminaires -
Débats.
L'offre la plus vaste du monde au
service de l'instruction sous toutes ses
formes.

Brochure remise gracieusement par
Cie. Commerciale Continentale S.A.
Représentation Officielle de la
Deutsche Messe- und Ausstellungs-AG
16, Rue Vézelay, F-75008 Paris
Tel. 563.68.81, Telex 210311

splendeur et agonie des temps gothi

LE DÉCOUPAGE de l'Histoire en strates séculaires répond à notre besoin géométrique de classement face aux innombrables éclats du Temps rejetés sur nos rives. De fait, tout s'emmêle et s'entrecroise et les ruptures s'enchaînent aux ruptures dans un écheveau de nœuds qui trame le vide au plein, les rémissions aux élans, les héritages aux destructions. Néanmoins le souffle des passions demeure grâce à l'empreinte de la main artiste sur les parois historiées de l'immense tombeau des siècles, mais étrangement anachronique, comme si le regard s'incarnait toujours ailleurs qu'en l'espace mortel des destinées. Ainsi le siècle tragique des Valois ne peut guère s'isoler dans son imaginaire de marbre, de cristal ou d'ivoire voué à l'anecdote, aux charmes du pittoresque, aux séductions luxueu-

ses et maniérées de l'art courtois, quand se multiplient les crises économiques et institutionnelles, quand la guerre pour cent ans s'engage et qu'un Français sur trois meurt de la peste noire.

Ce siècle quatorzième — qui se déploie entre la fin du règne de Philippe le Bel, dernier des grands conquérants de la Couronne après Philippe Auguste et Saint-Louis, et la folie de Charles VI — marque cependant la construction de l'État moderne centralisé en dépit du pouvoir neuf des communes, avec son administration où une nouvelle « classe » — les juristes — formée dans les universités qui partout se propagent, tiendra un rôle majeur dans la vie politique. Parallèlement, d'Avignon où la papauté s'exile avant que le Grand Schisme quelque temps la dédouble, l'Église

réforme sa curie et étend sur la France son emprise temporelle.

Le gothisme, s'il se prolongera encore aux siècles suivants sur le mode flamboyant, perd à cette époque inquiète de mutations son élan mystique. C'est déjà la décadence après l'enthousiasme sanglant des croisades et les massacres d'hérétiques au nom du Christ-Roi.

Un bref retour aux sources s'impose. Avant l'an 1000, c'est le déluge : de nouveaux envahisseurs ravagent l'héritage de Charlemagne et l'Europe, aux prises avec les barbares, se féodalise avant que ceux-ci à leur tour s'implantent et se convertissent. Une relative sécurité permet enfin à la chrétienté occidentale de s'affirmer dans l'art



sceptre de Charles V

Jusqu'au 1^{er} février, aux Galeries nationales du Grand Palais (avenue Winston-Churchill), près de quatre cents œuvres déployées sur trois niveaux constituent un étonnant panorama de l'art français du siècle d'Étienne Marcel et de Du Guesclin. La sculpture, l'ivoirerie, le vitrail, la peinture et la miniature, l'orfèvrerie et l'émaillerie, la tapisserie, les armes et armures et jusqu'à l'habillement, sont largement représentés tandis que l'audiovisuel donne une idée de l'architecture gothique du XIV^e siècle.

ques

roman, lequel s'essaime sur les routes de pèlerinage que parcourt le moine, l'homme d'armes ou le croisé. Nés des arts romain et orientaux, il assimile le goût barbare de la décoration, son « horreur du vide », en le subordonnant à l'architecture. C'est le triomphe de la pierre de taille appareillée, des voûtes, de l'ordonnance des formes et des volumes selon une combinaison expressive où peintres et sculpteurs, orfèvres et émailleurs s'emploient à faire « parler l'église » ; mais l'édifice, sombre comme une crypte, païen dans sa surcharge ornementale, ne répond plus au nouvel essor religieux, qui au XII^e siècle marque l'union intime et démographique, dans la stabilité retrouvée, porte à de nouveaux

La voûte sur croisées d'ogives —

apparue pour la première fois à la fin du XI^e siècle, en Angleterre, dans la cathédrale romane de Durham — s'épanouit en Ile-de-France. Grâce à cette découverte, associée au système de contrebutement extérieur à l'édifice, les constructeurs s'affranchissent des voûtes pesantes limitant l'envolée. Joint à la voûte d'ogives, l'arc-boutant va bientôt supprimer les tribunes et ramener, au lieu de quatre, la cathédrale à trois étages, ce qui ouvre les murs à l'éclairage d'immenses baies et magnifie donc l'art du vitrail.

L'art gothique naît ainsi au XII^e siècle d'un appel toujours plus aventureux de la lumière, cette métaphore divine, et de l'espace où contenir les foules dans la contemplation de la Jérusalem Céleste. Car les cathédrales gothiques, favo-

risées en milieu urbain par les ordres mendiants, se veulent à l'image naïve du Paradis. Aussi chacun s'emploie, de gré ou de force, à le bâtir ici-bas : emprunts, quêtes, oboles suffisent à peine à financer chacune. Autour du maître de l'œuvre — à la fois tailleur de pierre, architecte et ingénieur — une armée d'ouvriers servent sur le chantier, eux-mêmes aidés par les confréries de fidèles, volontaires ou corvéables. L'art gothique très vite se répandra dans toute la chrétienté, se modulant ici et là selon les sensibilités locales. Une constante émulation multiplie les chefs-d'œuvre.

Au XIII^e siècle, âge classique de cet art, la pierre au plus haut s'ouvre à la lumière et le style rayonnant clôt cette lutte avec la pesanteur : deux fois, la cathédrale de

Beauvais s'écroule à trop vouloir s'en dégager. Les principaux édifices sont construits ou en cours d'achèvement. Des centaines d'artistes, la plupart anonymes, sur tous les chantiers s'appliquent à étoffer le gros œuvre d'images et de symboles. La sculpture et la peinture sur verre, en raffinant les compétences, deviennent des arts majeurs, indépendants de l'architecture. Cette dernière — entre la basilique de Saint-Denis, premier chef-d'œuvre gothique, et la nef de verre de la Sainte-Chapelle commandée par Saint-Louis — a déployé tout son génie. Aussi le XIV^e siècle débauchera-t-il les architectes. Les successeurs des grands maîtres de l'œuvre, tels qu'avaient pu être Raymond du Temple, Pierre de Montreuil et Jean de Chelles, se limiteront à l'achèvement des anciens chantiers ou à de plus humbles édifices religieux. Seule l'architecture civile et militaire — dont il reste peu — put s'enorgueillir de maints châteaux, ponts et forteresses. Outre Vincennes et la défunte Bastille, le Palais des papes en demeure l'exemple le plus achevé.

Mais cependant si l'infrastructure est en place, si les fonds manquent pour d'autres délires levés de pierre figurant la Cité de Dieu, les métiers d'art se développeront dans le mystère de la translucidité. Et le goût de l'objet rare, passant de l'autel au salon, laïciserà quelque peu le gothisme. Les rois et les princes, suivis de plus menus, se posent en donateurs. Le mécénat vient au secours des arts sacrés. Jean le Bon, le premier, voit l'importance de la création comme moyen de propagande. Charles V est le premier grand collectionneur. La France a deux capitales artistiques : Paris et Avignon où s'impose peu à peu l'autorité des Trécentistes italiens, tels Giotto, Cimabue et Duccio, préfigurant la Renaissance. Le Roman de la Rose rosit un peu plus. On voue encore à la Vierge un culte unanime. D'expressément religieux et mystique, l'art gothique se nuance de courtoisie. Les disettes et les épidémies, les jacqueries et les guerres ne viennent guère troubler le nouvel art de cour. Le luxe privé, après les trésors d'église,



entre la basilique de Saint-Denis et la nef de verre de la Sainte-Chapelle, l'architecture gothique a développé tout son génie

au XIV^e siècle, seule l'architecture civile et militaire put s'enorgueillir de maints châteaux, ponts et forteresses, dont le Palais des papes...



motive l'artisan qui s'en retrouve artiste : enfin dégagé des servitudes, il peut librement cultiver sa manière sous la protection d'un noble amateur.

L'art du portrait resurgit de l'Antiquité car chacun veut son image en compagnie de l'Image — statues de riches donateurs agenouillés devant la Vierge. L'art funéraire, en se développant, accentue le nouveau réalisme. Des sculpteurs tombiers façonnent les gisants qui dormiront d'un sommeil double où la pierre cache les ossements de son masque mystique. La figure sculptée, dévotement, s'isole du monument. Par centaines les madones font des « manières » dans les chapelles. Elles se hanchent et ondulent dans des attitudes dansantes, un peu mièvres ; l'arabesque des draperies efface les corps magnifiés d'attributs ornementaux. Cette montée du maniérisme se retrouvera dans les autres arts appelés au décor raffiné de la vie privée. La séduction lentement supplante la densité formelle, laquelle à force de se parer se dépare.

Néanmoins d'importantes nouveautés sont à l'actif de ce siècle telle que la recherche dynamique en sculpture, bien que la frontalité toujours domine, et l'utilisation de la perspective dans le domaine du vitrail et de l'enluminure. Le portrait se répand dans toutes les techniques. S'il ne demeure de ce siècle qu'une dizaine de tableaux, le portrait de profil de Jean le Bon et la *Grande Piété ronde* attribuée à Jean Malouel révèlent, au-delà de l'influence italienne, les débuts de la peinture de chevalet, favorisés par l'abandon de la fresque romane et des débuts gothiques depuis que les vitraux dans les cathédrales occupent l'essentiel des murs.

Depuis le XIII^e siècle, le vitrail ne cesse d'évoluer. L'on a vu comment l'ouverture d'immenses baies a permis d'illuminer les fidèles des splendeurs chatoyantes des Saintes Heures de la fable divine. Cet art de plus en plus s'apparentera à la peinture depuis que le verre, devenu transparent et plus facilement sécable, n'est plus teinté dans la masse mais « enluminé » avec



La Vierge à l'enfant
de Jeanne d'Évreux

portrait de Jean le Bon



nuance grâce au jaune d'argent autorisant le modelé.

Quant à l'art des miniaturistes, il touche une sorte de perfection en ce siècle d'essor du manuscrit dont la production est contrôlée par les universités. C'est Jean Pucelle qui, le premier, introduit en France la perspective à l'honneur dans la fresque italienne. Dans son chef-d'œuvre — les Heures de Jeanne d'Évreux —, il introduit aussi la « grisaille », opposition du blanc et du noir aux effets de relief et de modelé. L'enluminure dépasse le stade du dessin coloré et, avec des artistes comme Jean le Noir, Jacquemart de Hesdin et Pucelle, elle parvient à une variété toute picturale dans la fragmentation délicate des formes et des valeurs.

Il faudrait, par ailleurs, longuement parler des objets d'art. Des ivoires notamment : valves de miroir, peignes, gravoires, pièces d'échecs, couteaux, tablette à écrire dont s'entouraient somptueusement les nantis, et surtout tabernacles et dyptiques aux « ymages » peintes et richement serties où l'on voit se profiler d'étonnantes sculptures de groupe. Des camées aux transparences subtiles, des vases et des aiguières de pierre dure : cristal de roche, jaspé, agate et calcédoine. Des splendeurs de l'orfèvrerie où l'or et l'argent ciselés flamboient de gemmes, de perles et d'émaux translucides. Ces fabuleux trésors amassés par la vanité des princes sont à l'image d'un siècle éclaté où l'art se réfugie dans le précieux détail à l'ombre grandiose de l'Œuvre dressé dans le ciel gothique comme le terme d'un âge révolu et bientôt méprisé. Les cathédrales, « monstres odieux des siècles ignorants » écrira plus tard Molière.

Et cependant, en Ile-de-France est sans doute né, en dépit de sa fausse appellation, un art spécifiquement national d'une exigeante unité scellant sa multiple expression en une pensée souveraine. Demeure le charnier de l'Histoire. Le gothisme est ce reliquaire renfermant les cendres d'une fastueuse et tragique passion.

Hubert Haddad

une ville d'or



au premier plan, le Théâtre national de Marseille, la Criée

DANS sa préface à un récit ironique et pittoresque qu'il publiait en 1932, Marcel Pagnol faisait une fugitive allusion à une revue d'étudiants, **Fortunio**, qu'il avait fondée en 1914 avec quelques camarades. Qui eût pensé à l'époque qu'elle allait être le banc d'essai de ce qui, passé sous la direction efficace de Jean Ballard, deviendrait les **Cahiers du Sud** et allait faire rayonner, depuis Marseille, tout ce qui, pendant plus de cinquante ans, jusqu'à la fin de 1966, fut stimulant et neuf en littérature et dans ce

domaine aussi que l'on n'appelait pas alors les sciences humaines. Quelques-uns des numéros spéciaux des **Cahiers du Sud** — « Le génie d'Oc et l'homme méditerranéen », « Le théâtre élisabéthain », « Permanence de la Grèce » ou « Le Romantisme allemand » — non seulement ont eu un retentissement durable, mais constituent aujourd'hui encore des ouvrages de référence.

Indéfectiblement fidèles à leur ville d'origine, les **Cahiers** ne s'ouvrirent pas moins à des mouve-

ments nés sous d'autres latitudes. Le surréalisme y eut, dès 1925, sa place et l'on y trouve, dès les années 30, les noms (qui ne seront vraiment reconnus que bien plus tard) de Faulkner, de Kafka, de Miguel Angel Asturias... C'est que se groupèrent, auprès de Jean Ballard, qui gouverna sans relâche ce vaisseau de haut-bord, des présences amicales et inspiratrices — et si cet adjectif vient sous la plume, on ne peut que penser à Joe Bousquet qui, quoique immobilisé à Carcassonne par sa blessure de guerre,

n'en suscitait pas moins pour une large part l'exigence qui permit de compter au nombre des fidèles Valéry aussi bien qu'Artaud, Simone Weil autant que Gabriel Audisio ou Louis Braquier.

On perçoit sans peine combien peuvent être précieuses les archives de cette revue pour la connaissance de la vie littéraire et intellectuelle de ce demi-siècle. Car ce fonds, outre qu'il comporte des manuscrits inédits de Joe Bousquet, comprend de nombreuses correspondances d'écrivains (et non des moindres) sans parler d'une considérable bibliothèque de près de dix mille volumes reçus en service de presse et de diverses collections de revues, les unes et les autres souvent rares, souvent introuvables aujourd'hui.

Après la mort de son mari, Marcelle Ballard, qui n'avait cessé de veiller à ses côtés sur les **Cahiers**, confia cet ensemble précieux aux Archives de la Ville de Marseille.

La mise en place de cet ensemble valait bien les manifestations qui se sont déroulées à Marseille en prélude à une exposition conçue moins comme un salut au passé par la mise sous vitrine de documents (qui n'a pas été négligée) que comme un premier prolongement de l'esprit qui fut celui des **Cahiers**. Et si elle s'offre sans rapport direct avec la revue de Jean Ballard, elle n'en est pas moins — le mot est d'Armand Ramière de Fortanier, archiviste en chef de la Ville — « un monument à la mémoire des **Cahiers du Sud** ». Cette exposition présente vingt-six peintres sans autre lien que celui qu'énonce son titre : « Peinture et Poésie ». Et c'est bien de *poésie* — je veux dire de création — qu'il s'agit. Que cette création soit plus soucieuse de donner vie à l'œuvre par la représentation du monde réfractée à travers le regard du peintre ou de la faire surgir du seule imaginaire, parfois en y introduisant quelque contradiction entre l'invention mentale et la matérialité de la construction du tableau, elle témoigne dans les deux cas d'un ardent esprit de recherche. Voisinent alors ici des

artistes chevronnés tels que Miró, Tal-Coat, Vieira da Silva, Nicolas de Staël (dont le **Paysage méditerranéen** a été choisi comme le signe visible de toute l'entreprise) et de plus jeunes dont certains vivent et travaillent en Provence, Alain Diot à Saint-Maximin, Anne-Marie Jacquot à Grignan.

Ces toiles sont accrochées sur des panneaux plantés devant les rayonnages sévères qui conservent la mémoire de Marseille. Symbole, en quelque sorte, puisque c'est en ces mêmes Archives que se sont tenues des Rencontres internationales qui développaient une réflexion prolongeant l'attention particulière que les **Cahiers du Sud** ont portée aux civilisations méditerranéennes et aux rapports qui se sont noués entre elles. Selon Philippe Joutard, l'animateur de ces Rencontres, leur objet était « d'abord de rappeler que le monde méditerranéen est autant le monde du métissage culturel que celui de l'exclusion réciproque », que les intolérances d'aujourd'hui auraient tendance à privilégier scandaleusement. En fait, « ce métissage culturel, loin d'affaiblir une civilisation, l'enrichit et l'aide à s'épanouir ». Aussi a-t-on pu entendre sur ce sujet des spécialistes venus de tous les bords de la mer au sourire innombrable — du Liban, comme du Maroc, d'Algérie comme d'Égypte... — sans parler du regard que pouvaient porter de plus loin des historiens venus d'Helvétie.

Et si en intitulant ces Rencontres « les Andalousies perdues », on voulait évoquer tous les espaces où, comme dans l'Andalousie médiévale, plusieurs cultures peuvent se confronter et s'accepter mutuellement, il ressortait de l'ensemble des propos tenus qu'il n'est pas impossible de faire entendre aujourd'hui les raisons profondes de rechercher, par delà les différences linguistiques ou confessionnelles, une forme neuve de coexistence. Indépendamment d'autres rencontres probables, il a été prévu que la riche documentation du catalogue de l'exposition (1) serait complétée par la publication des communications faites à ces Rencontres qui, bien qu'elles ne se soient pas voulu un colloque scientifique stricto sen-

su, n'en auront pas moins apporté une importante contribution aux études méditerranéennes.

Pour le maintien et la sauvegarde de tous ces acquis, on peut faire confiance à Arnaud Ramière de Fortanier qui, même si, marquant son souci d'ouverture à un large public, il dit volontiers qu'il ne lui suffirait pas d'être archiviste, attache cependant la plus scrupuleuse attention à la conservation, à la mise en forme de ce qui devient ensuite matière à diffusion culturelle. Le démontrent les publications des Archives communales qui savent concerner tout à la fois la plus modeste expression de la mentalité populaire (2) et les résultats d'une recherche universitaire approfondie (3), dont la mise à disposition du public devient une composante de la vie culturelle locale. Et c'est pour favoriser cette vie culturelle qu'Arnaud Ramière de Fortanier a, comme il dit, un peu « décalé » l'objectif du bâtiment qu'il administre, que s'y organisent au moins deux expositions par an, que s'y donnent des cours publics d'histoire et, tous les samedis, des conférences, que s'y développent des ateliers d'initiation, qu'y sont présentés des ouvrages récents, comme cet intéressant numéro d'échange publié conjointement par la genevoise **Revue de Belles-Lettres** et la revue **Sud**.

Dès maintenant, en effet, la réalité marseillaise apporte une compensation à l'extinction des **Cahiers du Sud**. Dès 1970, une nouvelle revue s'est implantée. Bien que créée par Jean Malrieu, un ancien des **Cahiers**, elle a voulu n'être pas une simple relève, mais un effort propre. D'abord essentiellement poétique, elle s'est orientée ensuite vers toute forme de littérature, et sans exclusive — occitane, mais, à l'instar du mot que s'appliquait Malrieu, occitane d'expression française. Elle a d'autre part cette originalité de confier l'entière responsabilité de chaque numéro à l'un de ses collaborateurs. Par exemple, le numéro consacré en 1974 à Faulkner avait été confié à Michel Gresset, aujourd'hui responsable de l'édition de Faulkner dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». Et, depuis 1978, **Sud** publie

chaque année un numéro hors-série qui fait le point sur une œuvre importante : celles de Follain, de Tournier, de Caillois, de Marguerite Yourcenar. L'an dernier, **Sud** a publié en co-production un numéro consacré à Audiberti, dans le cadre de l'année Audiberti organisée par Marcel Maréchal.

A présent, Marcel Maréchal va même aller plus loin, puisque le Théâtre national de Marseille participe à la naissance et à la promotion d'une nouvelle revue, axée, celle-ci, sur tout ce qui concerne la représentation théâtrale. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un bulletin d'entreprise, ni d'un factum à la gloire du seul Théâtre de Marseille. La rédaction en chef en est assurée par Pierre Laville, lui-même auteur dramatique (4) et dont on sait tous les efforts qu'il a déployés en faveur de la création contemporaine tant à Nanterre que, pour un temps, à Paris, au Palace. Son désir est que cette revue, qui s'intitule **Acteurs** pour bien montrer à la fois la primauté de l'acteur dans l'acte théâtral et la part considérable prise dans le spectacle par tous ceux qui en ont la charge, contribue à rééquilibrer la vision que, professionnels comme public, l'on a aujourd'hui de la réalité du théâtre. Démarche qu'il définit comme « *approcher une réalité et proposer une mémoire du théâtre de notre temps* ».

Il est satisfaisant pour l'esprit que cette initiative voie le jour au cours de la seconde année de plein exercice du Théâtre national de Marseille en son bel instrument que sont les deux salles construites sur les lieux de l'ancienne Criée aux poissons, au cœur historique de la ville, sur le rivage même où abordèrent, voici des siècles, les marins grecs qui fondèrent Massalia. Après une première saison où il s'est appliqué à saluer dans ses spectacles la cité qui l'avait accueilli (bien qu'il soit venu des brumes lyonnaises) avec le programme-hommage qu'était **Oh! Scapin** et **Une ville d'or** (où Raymond Jean essaie de théâtraliser le **Noé** de Giono), Marcel Maréchal a mis résolument en

route la réalisation plus ambitieuse de la grande œuvre de Brecht, **La vie de Galilée**, avec le dessein de ne pas « momifier » Brecht. Depuis longtemps, en effet, cette pièce tente en lui et le comédien et le metteur en scène. Pour lui, d'ailleurs, elle ne pose pas seulement la responsabilité de l'homme de science, mais celle de tout créateur, de tout intellectuel face au pouvoir. Et puis, Brecht, comme Vilar, est de

Sud est un bel exemple de ce qui peut être fait avec de l'ouverture d'esprit et de l'opiniâtreté. Et tout ce que l'on sent mûrir aujourd'hui, au seul rappel de cette aventure, reçu comme une incitation, laisse augurer d'un avenir possible.

Marseille, qui fut depuis toujours un lieu d'échanges commerciaux (on sait bien que les **Cahiers du Sud** ont dû pour une large part leur possibilité d'action au soutien des



de Marcel Pagnol à Antonin Artaud...

ceux qui ont contribué à alimenter en France une certaine sensibilité « de gauche », tenue pendant vingt ans sous le boisseau. Le représenter aujourd'hui, c'est souligner le prix de l'insatisfaction créatrice.

On peut, sans flagorner, trouver assez symbolique que le maire de Marseille soit aujourd'hui le ministre de la décentralisation. Car ce qui est important, pour la vie régionale — et tout particulièrement dans les domaines culturels —, ce n'est pas que la capitale exporte des maîtres d'œuvre et des artistes, c'est que cette vie régionale existe d'elle-même. L'aventure des **Cahiers du**

compagnies de navigation), peut, avec ses visages contrastés — de Pagnol à Artaud — être le lieu des plus fructueuses rencontres, à un moment où se font entendre tant d'appels au dialogue et à la reconnaissance de tous les apparts.

Raymond Laubreaux

(1) Publié sous le titre **Rivage des origines**, ce catalogue contient, en dehors de substantielles préfaces, 204 pages d'extraits des archives des **Cahiers du Sud**, 26 reproductions commentées de toiles exposées et 90 pages (textes et illustrations) sur le thème des « Andalousies perdues ».

(2) **Ex-voto du terroir marseillais**, Archives communales, Marseille, octobre 1978-janvier 1979.

(3) **Marseille au XVII^e siècle**, Archives communales, Marseille, février-mars 1980.

(4) **L'éducation** a rendu compte de sa pièce, **Le fleuve rouge** (n° 436 du 20 novembre 1980).

la galaxie Seghers...



... du nom d'un poète-éditeur qui naquit sur la planète Terre et fit connaître de très nombreux artistes, écrivains, poètes. C'est ce dont, avec la fidélité et l'enthousiasme d'un proche satellite, éclaboussé par sa lumière et non pas aveuglé, nous entretenons Colette Seghers dans un portrait-témoignage qui s'intitule **Pierre Seghers : un homme couvert de noms** (Robert Laffont, 318 p., ill.).

Les jalons de cet exceptionnel itinéraire d'un homme à travers l'édition et la poésie sont ici rapportés avec une plume sensible et discrète. Colette Seghers est bien plus loquace sur la poésie, ceux qui fréquentent la maison d'édition, dont les noms s'inscrivent sur les tables de la célèbre collection « Poètes d'aujourd'hui », que sur Pierre Seghers. Mais, au fond, n'est-ce pas la plus belle façon de ne cesser jamais de parler de lui ?

Très réservé lorsqu'il s'agit de lui-même, Pierre Seghers sait cependant fort bien définir sa propre conception de la poésie : « *Je cherche à nous dire. C'est tout* », écrit-il dans un poème du **Temps des merveilles**. Le public connaît davantage celui qui appelle les poètes de tous les coins du monde. De même qu'il aura plus souvent l'occasion de lire son œuvre d'anthologiste, de découvreur de la beauté. **La Résistance et ses poètes** parut chez lui en 1974 ; en raison du grand succès de cette anthologie, elle sera republiée en collection de poche (Marabout-Hachette). Sur cette œuvre, il nous livre des clés importantes,

tout en répondant aux questions de Margarede Zimmermann au cours d'un entretien paru dans **Lendemain** (revue bimestrielle, n° 21, 1981, pp. 3 à 28 - Erich Schmidt Verlag, Berlin). Ce succès se renouvellera avec son **Livre d'or de la poésie française**, toujours disponible chez Marabout.

Parallèlement à ces anthologies destinées à populariser la poésie de tous les pays et de toutes les voix, Seghers se complait à tirer, de l'ombre de l'oubli ou de la falsification des héritages, l'œuvre ignorée ou profanée à qui il restitue avec probité son relief. A la qualité de ces résurrections, s'associe la beauté artisanale de l'ouvrage réalisé.

Nous avons cité en ces colonnes les deux premiers titres de la collection « Miroir du monde » : **Le jardin des roses** de Saadi et **Le Livre d'or du Divân**, de Hâfiz, auxquels Pierre Seghers accorda une nouvelle jeunesse. Voici qu'il fait de même avec **Sagesse et poésie chinoises** (Robert Laffont, 128 p., ill., relié) et nous restitue, avec les messages ténus et les symboles feutrés des poètes et philosophes de la Chine ancienne, toute une culture encore vivante qui sourd du suggéré, du demi-mot, de l'entre-les-lignes...

Beaux livres de découvertes également que ceux de la collection « L'atelier du merveilleux », dans laquelle Seghers fait paraître un album sans égal : **Monsu Desiderio ou le théâtre de la fin du monde** (Robert Laffont, 128 p., ill., relié). La question que le poète ne cesse

de poursuivre ici dans ses moindres retranchements — et l'analyse du tableau « Les Enfers » qu'il y effectue dans cette perspective est un modèle du genre — se trouve être la suivante : qui était ce Monsu Desiderio, ce « Monsieur Didier », peintre napolitain du XVII^e siècle dont on compte aujourd'hui une centaine de toiles, évocatrices de catastrophes et d'étrangetés ? Pierre Seghers vérifie les hypothèses, face aux tableaux qui se trouvent reproduits dans cet album. Il se livre à une étude d'archives. Il recherche passionnément des indices. Mais s'il est certain que Didier Barra fut le premier à porter ce nom d'emprunt ; s'il est vrai qu'il travailla un temps avec François Nomé et vraisemblable qu'une troisième main collabora à certaines œuvres — « Les Enfers » notamment —, les toiles de Monsu Desiderio ne cèdent pas pour autant leur entier mystère si elles dispensent en totalité leur beauté. Cette recherche enthousiasmante et passionnée, on la dirait passion de jeunesse...

« *Qu'est-ce que la jeunesse ? L'un des moments les plus difficiles...* », questionne et répond Colette Seghers. C'est sans doute pour cela aussi que l'on aime et admire Pierre Seghers : car il n'est sorti ni de l'une ni de l'autre. Dans notre univers, obscur comme le plomb de « Monsu Desiderio », avec difficulté mais persévérance, la galaxie Seghers continue de répandre l'éclat de ses premiers matins...

Pierre Ferran

Michel Nicoletti

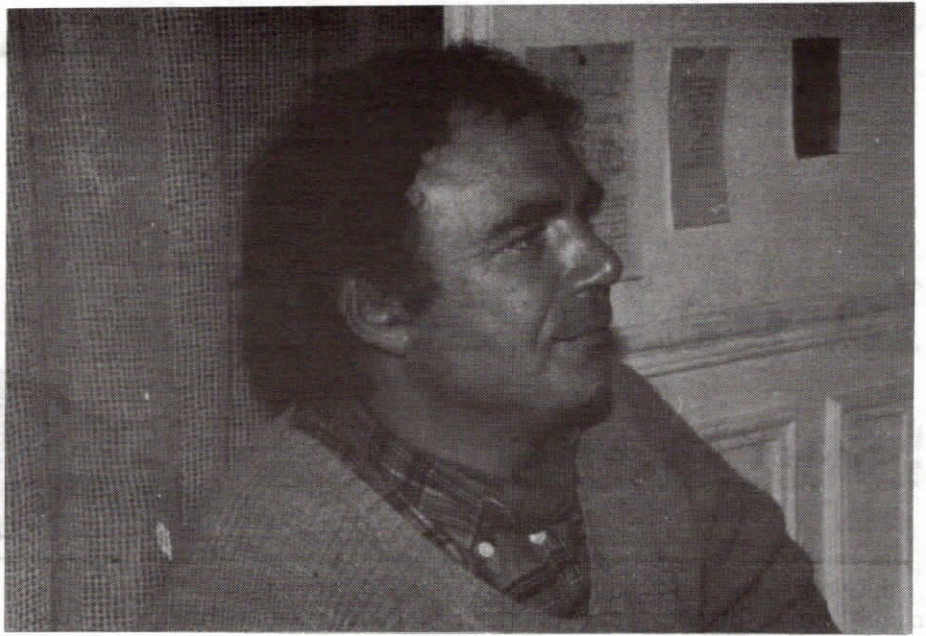
MICHEL NICOLETTI (1937-1981) revendiquait à voix haute son appartenance à une drôle de génération — comme on dit drôle de guerre : une petite enfance en France occupée, une adolescence écartelée entre la guerre d'Algérie et le stalinisme.

Il avait appris à lire dans Aragon, mais c'est seul, au début des années soixante, qu'il découvrait Pierre Albert-Birot, alors un peu oublié. Ce fut un grand coup de foudre, aussi bien pour le poème épique qu'est **Grabinoulor** que pour les **Gouttes de poésie**.

Nicoletti avait lui-même ce regard double sur le monde : un lyrisme torrentiel dont il se méfiait et qu'il n'a laissé qu'une seule fois complètement l'investir avec **Surgeons**, après Mai 68, et un lyrisme sourd, omniprésent dans ses cinq autres recueils (**Les galets gris**, **Intimités du doute**, **Brisailles**, **Et déjà les ronciers**, **Salives à branches**), comme dans des inédits en cours de publication.

C'est par le biais étrange de l'enseignement que le poète a rencontré la télévision. C'est une chance extraordinaire qu'il nous reste, grâce à elle, ses attitudes, ses mots, ses colères, aussi bien dans les émissions en direct qu'il a animées au CNDP pendant plusieurs années que dans des films plus intimes.

Patrice Gauthier



Les galets gris, 1966

*Mon enfance est une herbe fade
Une herbe de zone au bord d'un abri
Elle se tord encore au tréfonds de mes nuits
Et je n'évite plus ses embuscadès*

*Je n'ai pas choisi mon tourbillon
Ce wagon mitraillé en quarante
Les glycines de sang dessinées au plafond
La peur au parfum de menthe*

Brisailles, 1969

*Vous oublier
Oublier nos planchers nos rapports de raison
Aller au bord du gouffre aux apparences floues
S'y plonger
S'y noyer*

*Mots épaves
Souvenirs
Les parfums continuent*

Salives à branches, 1973

*Décousu le malheur
On pouvait s'en douter*

*Quand le nerf est à nu
qui s'adonne aux étoiles ?*

Les Rencontres audiovisuelles du 29 rue d'Ulm organisent un hommage à Michel Nicoletti le mardi 19 janvier à 20 h 30 à la salle Jules-Ferry.
Nous y verrons des films ; certains de ses poèmes y seront dits par Marianne Auricoste.

folk et quotidien

GÉRARD PIERRON, notre seul véritable chanteur folk, s'est installé à l'Espace Gaîté (35, rue de la Gaîté) jusqu'au 22 janvier tandis que l'Olympia accueille Renaud. Deux traditions différentes, l'une urbaine, l'autre rurale, qui ont cependant en commun de porter témoignage d'une réalité et d'en dénoncer les turpitudes.

Depuis le printemps dernier, Gérard Pierron promène à travers la France un spectacle consacré à la Loire : celle, réelle ou imaginaire, d'hier et d'aujourd'hui (disques Chant du Monde). Délaissant provisoirement ce fleuve, il a choisi pour ses récitals parisiens de renouer avec son ancien répertoire emprunté à Gaston Couté, un poète beauceron du début du siècle qu'il fut l'un des premiers à redécouvrir. Un poète mort à trente et un ans, qui dit sa terre « dans le sucre du patois » : « Il dit sa terre, écrit Marc Legras. Il dit les gens. L'âpreté du rapport des gens à leur terre. De leurs rapports entre eux. Son parti, les humbles, les petits, les écrasés. » Avec le concours de ses trois « compagnons musiciens » (Paul-André Maby à la guitare, Eddy Schaff à l'accordéon et Jean-Philippe Viret à la contrebasse), Gérard Pierron chante cet univers de Couté avec force et avec ferveur. Avec chaleur et émotion. Dans toute sa verdeur et sa vérité.

Si les adeptes français du folk avaient été moins bornés et plus lucides, ils n'eussent pas manqué de repérer en la personne de Pierron un authentique chanteur folk français : probablement le seul qui, sans imiter les modèles anglosaxons prestigieux, n'a rien à leur



Gérard Pierron et ses musiciens.

envier. Les textes de Couté qu'il a choisis sont porteurs de révolte et ils témoignent d'une époque révolue que d'aucuns vécurent « belle » mais dont beaucoup portèrent le fardeau. C'était hier, pense-t-on, quand c'est aussi d'aujourd'hui qu'il s'agit.

Amoureux des chansons réalistes, celles — entre autres — de

Bruant qui fut le contemporain de Couté, Renaud avait tenu, pour rappeler ses racines, à interpréter les plus beaux fleurons du répertoire de Bruant, Montehus et Fréhel en première partie de son récital à Bobino en 1980. Héritier d'une tradition urbaine anarchisante, il la poursuit et l'enrichit en la faisant évoluer. Son « loubard » descend en droite ligne des escarpes et des marlous de jadis : tel le San Antonio de Frédéric Dard, il lui permet de stigmatiser la bêtise, la lâcheté, la mesquinerie et l'intolérance de l'homme aux prises avec les convulsions d'une société qui engendre chômage, misère, délinquance et ennui.

Son répertoire se nourrit du quotidien et même parfois des faits divers. Son dernier disque, intitulé **Le retour de Gérard Lambert** (Polydor 2393 303), en témoigne avec des chansons telles que « Banlieue rouge », « J'ai raté Télé-Foot », « La blanche »... Chroniqueur de la réalité, Renaud exprime l'air du temps. Pressé de se définir, il s'affirme volontiers : « auteur par plaisir, compositeur par nécessité, interprète par provocation ». Autrement dit, auteur avant tout.

Il vient d'ailleurs de publier — avec la complicité de Jacques Armand pour les dessins — un livre de bande dessinée, dont il a écrit les textes, intitulé, bien entendu, **Les aventures de Gérard Lambert**... Il songe également à écrire des romans policiers et un scénario de film.

Peut-être est-ce en raison de ses qualités d'auteur qu'il a fait récemment son entrée dans les manuels scolaires de l'enseignement technique publiés chez Nathan...

Jacques Erwan

Si vous aimez la chanson... Publié initialement en 1972, **Cent ans de chansons françaises** est aujourd'hui réédité en livre de poche aux éditions du Seuil. (Œuvre collective due à trois universitaires (C. Brunschwig, L.-J. Calvet et J.-C. Klein), ce dictionnaire new look s'est enrichi de quatre-vingt-huit nouveaux articles consacrés à autant de chanteurs dont le talent s'est manifesté ces dernières années : de Maxime Le Forestier à Alain Bashung en passant par Lavilliers et Ribeiro... C'est un ouvrage indispensable à tous ceux que la chanson passionne, malgré quelques jugements péremptaires proférés sur un ton doctoral un peu agaçant. Malgré aussi quelques oublis regrettables : Gérard Pierron, Francis Lalanne, Charlélie Couture, etc.

J. E.

crimes à la une

IMPOSSIBLE de passer à côté de la somme que représente, pour la seconde année consécutive, **L'almanach du crime 1981** (Veyrier/Polar) de l'homme-orchestre Michel Lebrun, qui recense le plus exhaustivement possible tous les événements « polar » de l'année, y ajoute son grain de sel humoristique et son immense érudition. De la liste commentée de tous les livres sortis dans l'année, en passant par quelques portraits de détectives célèbres et des recettes de cuisine piquées dans les classiques du genre, il y a tout (et le reste) dans cet indispensable **Almanach**.

1982 sera sans doute marquée par le retour au premier rang de Francis Ryck : plus de vingt titres



Francis Ryck

en Série noire/Gallimard et quelques films à succès, dont **Le secret** et **L'entourloupe**. Ryck est incontestablement l'une des têtes d'affiche du polar français. Chacun de

ses romans est une minutieuse exploration de l'univers torturé des milieux marginaux auxquels il accorde toute son attention... et son affection. Gallimard réédite **Prière de se pencher au dehors** (Carré noir 398) où Ryck nous offre quelques beaux profils de jeunes prolétaires mal dans le siècle. Au même moment, Albin Michel publie **Le piège**, où toute la tendresse de l'auteur va à deux jeunes filles qui ont fait la terrible expérience de l'hôpital psychiatrique. Et le premier numéro d'une nouvelle revue policière, **Nuits noires** (Waterloo, 38, rue Victor-Hugo, 92600 Asnières) consacre son dossier à Ryck.

Un autre Français fait beaucoup parler de lui, depuis son scénario du film **Neige**. C'est Marc Villard, dont le nouveau livre, **Corvette de nuit** (Fayard/Noir), est une dérive aigre-douce dans l'univers nostalgique de rockers de banlieue, pleine

de souvenirs tendres et de clins d'œil complices, où l'intrigue policière n'est qu'un prétexte. Un livre étrange.

Chez les Américains, les rotatives ne chôment pas non plus. D'outre-tombe, Hitchcock nous offre une nouvelle anthologie, **Histoires préférées du maître ès crimes** (Presses Pocket) : quinze nouvelles qui font le tour du genre, du fantastique au thriller, du macabre à la psychologie. Quant à Stuart Kaminsky, il nous conte une nouvelle aventure du privé Toby Peters qui, dans **Dracula fait maigre** (Gallimard, Série noire), part au secours de Bela Lugosi (oui, l'acteur) et de William Faulkner (oui, l'écrivain). C'est très rigolo et plutôt réaliste. Kaminsky surprend et brille. Faulkner accusé de meurtre ! On aura tout vu !

Bernard Blanc

un journal pour l'année

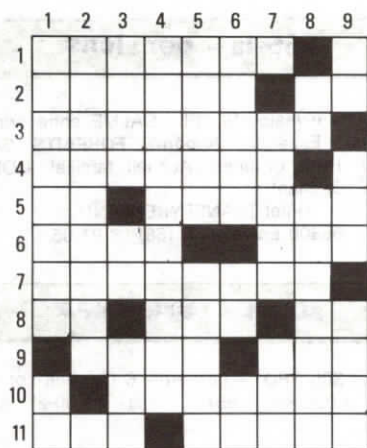
Que s'est-il passé en 1981 ? En France, mais aussi dans le monde entier ? En politique, mais aussi en sport ? Quels furent les grands films de cette année-là, mais aussi les prix Nobel ? Quelles innovations technologiques, mais aussi quoi de nouveau dans l'éducation ?

Les réponses à toutes ces questions, et beaucoup d'autres encore, vous les trouverez dans l'édition 1981 du **Journal de l'année** (416 p.) que Larousse a pris l'habitude d'éditer en cette période. Journal certes, car les auteurs sont, pour chaque rubrique, une pléiade de journalistes spécialisés, issus des plus grands organes de la presse française. Un ouvrage pratique, facile à consulter, abondamment illustré.

Volume après volume, c'est notre Histoire au quotidien qui laisse ainsi sa trace.

J.-P. V.

problème 403



Horizontalement. 1 - Guigne pour celui qui récolte des prunes. 2 - Taille de charcutière - Piliers d'académie. 3 - Ils ont déserté les cafés et envahi les hôpitaux. 4 - Attaché à la glèbe. 5 - Pratiques parfois incommodes - Voies de circulation à sens unique. 6 - Elle domine les chênes et les chaînes - Serré, mais généreux. 7 - Substances mâles ou femelles. 8 - Préposition - Il baisse la tête quand il est mûr - Symbole de poids. 9 - Plante qui fait courir - Par la voie. 10 - Trouant la nuit d'éclairs. 11 - Démonstratif - Promenade ombragée.

Verticalement. 1 - Genre de dissolution que l'on trouve dans le commerce des dames - Quand la Dame de Beauté concluait un accord. 2 - Elles pénètrent sans effraction dans les milieux les plus fermés. 3 - Méprisables - Bords de mer - Cardinal d'outre-Rhin. 4 - Belle manière de gagner la belle à la force du poignet. 5 - Après avoir volé, il fut condamné à s'engager dans la flotte - Trancha un K douloureux. 6 - Marseillais dur avec les filles, doux avec la rousse - Négation - Personnel. 7 - C'est elle qui fait glouglou - Au creux du lit. 8 - Dessert de berger - Théologien écossais. 9 - Le champion de dame Pallas - Parti cher à Mendès - Dégradé.

solution du problème 402

Horizontalement. 1 - Tournesol. 2 - Insoumise. 3 - Ra - Bien. 4 - Egouttoir. 5 - Brus - Tn. 6 - Oestre - Js. 7 - Tè - Ubu. 8 - Cd - Sprint. 9 - Ham - Usagé. 10 - Odéon - Ill. 11 - Narcisses.

Verticalement. 1 - Tire-bouchon. 2 - Onagre - Dada. 3 - Us - Oust - Mer. 4 - Robustes - Oc. 5 - Nuit - Puni. 6 - Emetteurs. 7 - Sinon - Biais. 8 - Os - Jungle. 9 - Lèvres - Tels.

par Pierre Dewever

le tour du monde

problème 7

Z. Zilahi (Hongrie)

L'auteur nous présente ce problème en « mutata », terme créé par B. Harley pour désigner un problème du type « blocus » complet, dont la clé n'est pas une clé d'attente mais une clé changeant au moins un et, en général, plusieurs mats.



Mat en deux coups

Envoi des solutions à
Jacques Nègro, « Échecs »
Nice-Matin, B.P. 4
06029 Nice Cedex

(attention : nouvelle adresse !)

Date limite des réponses : 29 janvier

Comme pour les problèmes précédents, donnez à celui-ci une note de 1 à 10 pour pouvoir participer au tiercé final.

solution du problème 5

Jeu apparent : Si 1...Rd5 (Rd4), 2.De5 (Dd6) mat.

Essais : 1.Da5+? Rd6?; 2.De5 mat, mais 1...Rd4! - 1.Ta8? Rb5?; 2.Da5 mat, mais 1...d7- joue. Plus de mat!

Clé : 1.Tb4! (blocus)
Si 1...Rd5 (d6, d5); 2.De5 (Da5, De7); et si 1...RxT; 2.Db6 mat.

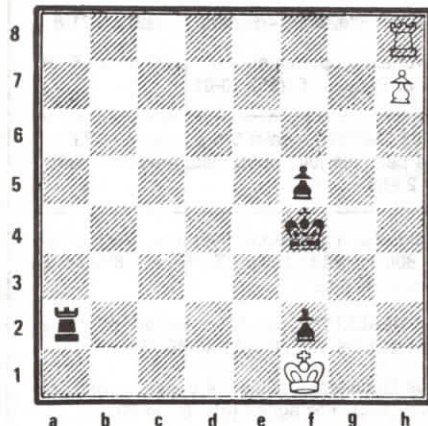
coïncidences

Voici la solution au problème figurant dans notre numéro du 3 décembre, la place nous ayant manqué dans celui du 17 où elle aurait dû être donnée :

Clé : 1.Dc6 (blocus).

un sérieux coup de pat...

Un exemple de pat nous est fourni dans le diagramme suivant :



Trait aux Noirs

Cette position est celle d'une partie réellement jouée dans un tournoi. Voici comment les Noirs poursuivirent :

1...Rf3. Le joueur des Blancs, dont la situation semblait désespérée à cause de la menace 2...Ta1 mat, mettant immédiatement à profit la position de pat créée par le dernier coup des Noirs, trouve le moyen d'annuler élégamment de la manière suivante : **2.Th8-a8! TxT 2.h8-Dame TxD.** Naturellement, pas 3...Ta1+ à cause de 4.DxT. Et les Blancs sont pat...

les tournois « Blitz »

Sous le nom de « Blitz », on désigne les parties jouées à une allure extrêmement rapide : cinq minutes pour les Blancs, cinq minutes pour les Noirs ! On peut voir ainsi combien est fautive la légende, assez répandue dans le grand public, des parties d'échecs qui se prolongent durant des journées entières. Cette légende a certainement été un sérieux obstacle à la diffusion du jeu.

La partie « Blitz » exige bien sûr une certaine virtuosité, des réflexes très rapides et une grande pratique du jeu. Seuls les joueurs exercés et expérimentés peuvent y exceller. Exemple : cette partie anglaise jouée au Tournoi Benedictine Game Club, le 13 juin dernier à Paris, entre Ravel (États-Unis) et Haik (France).

1.c4 e5; 2.Cc3 Cc6; 3.Cf3 f5; 4.d3 Cf6; 5.g3 Fb4; 6.Fg2 0-0; 7.0-0 FxC; 8.bxc3 d6; 9.Te1 Rh8; 10.Rh1 De8; 11.e4 fxe4; 12.dxe4 Fg4; 13.h3 Dh5; 14.Te3 Fxh3; 15.Rg1 Cg4; 16.Ch2 Txf2; 17.CxC TxF+; 18.Rf1 Td2+; 19.Abandonnent.

par Jacques Nègro

locations (offres)

• Près gdes pistes Chamonix, petit studio, balc., calme, 700 F/sem., fév., Pâq., été. Aut.: 450 F. Ecr. Asselborn, BP 108, 73 Albertville.

• 04-PRALOUPE, studio 4/5 pers., stand., pl. sud, 100 m pistes, ttes pér. T. M. Constantin (90) 82-31-96.

• 05-Merlette, appt 4/6 pers. T. (92) 51-21-85.

• Avoriaz, appartement 4/5 personnes 6 au 13/2 et Pâques. T. (35) 90-01-94.

• 05-St-Firmin, chalet 5/6 p., ski, fév., Pâq., ttes pér., été juil., août, pisc. privée. T. (38) 39-20-56.

• Salou-Espagne, appt 5/6 pers., résidentiel, fév. 800 F, Pâq. 1 800. T. 16 (1) 899-46-07 après 17 h 30.

• 05-MERLETTE, coll. loue F3 pd pistes, z. fév. A et hors vac. T. (85) 46-46-76.

• Les-Mênuires, studio 4/5 pers., à/c du 20 fév. T. M. Lozinguez (8) 774-04-20.

• 05-Merlette, ski, F2/F4. T. (46) 34-75-87.

• Paris, bd Grenelle 15^e, prox. métro, petit appt 3^e ét. T. 16 (1) 720-68-65.

• Gîtes de neige, gd cft, px modérés, fév. 20/28, Pâq. Olphand, rue du Béal, 05000 Gap. T. (92) 51-19-37.

• 73-1 800 m, chalet 8 pers., près pistes, gde terr. sud. T. (27) 65-18-78 soir.

• 74-ST-GERVAIS, ski, assoc. prop. loue 2 à 10 pers., except. zone B. BERTRAND, Amérands, T. (50) 78-22-36.

• 04-Praloup, F5 6/8 pers., dép. télésiège. GOUAZÉ. T. (67) 65-13-13 p. 70.

PENSEZ A VOS VACANCES

Rég. Sud-Ouest. Belle plage de sable fin 3 km. Les pins, les dunes. Climat tempéré. Demandez listes locations été. Joindre timbre pour réponse.

Agence TALON, Mme Daugas, gérante libre, B.P. 20, 17110 Saint-Georges-de-Didonne. Tél. (46) 05-07-36.

• 05-Serre-Chevalier, appt tt cft 6/7 pers., fév., Pâq., ttes z. HADDAD, 7, rue des Bannières, 59700 Marcq. T. (20) 72-28-36.

• 65-Piau-Engaly, studio 6 pers., cft, pd pistes, sem. fév. 2 100 m, Pâq. 1 500, h. vac. 900. T. (1) 590-03-11.

• Serre-Chevalier, studio 4 pers., équipé, balcon sud, pd pistes, 7/2 au 14/2. T. (78) 98-28-70 ap. 19 h.

échanges

• Ech. chalet Pyrénées 1 000 m 4 p. c/villa Bretagne bd mer, vac. fév., Pâq., été. Ecr. Pys, 47480 Pont-du-Casse.

locations (demandes)

• Paris 15^e préf., studio 2 p. Ecr. P.A. n° 132.

• Ch. pr 2^e qz. août chalet 5/6 pers. Chamonix ou environs. Ecr. P.A. n° 133.

CONDITIONS D'INSERTION

• 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre - 2 lignes ; filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

• POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.

• RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.

• RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par l'intermédiaire de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

DOULEURS

RHUMATYL, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.

VEINOL, crème active aux plantes : varices œdèmes, hémorroïdes. Doc. détail. c/3 timb. **RENAISSANCE E**, BP 99, 13024 MARSEILLE Cdx 1.



PRÉPAREZ CHEZ VOUS l'entrée dans les écoles d'

INFIRMIÈRES

assist. sociales, sages-femmes, kinésithérapeutes, laborantines, aides-soignantes, auxil. de puériculture, inf. psychiatrique, etc. Documentation ENF. *gratis s. demande.*

INSTITUT FRANÇAIS (privé)
15700 Pleaux. Tél. (71) 40-43-17.

ventes

• 94-Urgent, petit pav. occupé avec jardin, 1 cerisier + lilas, calme, 170 000 F. T. 886-32-70.

hôtels - pensions

• Ski ts niveaux, SOLEIL, CALME entre Font-Romeu, Espagne, Andorre, **FORFAITS** Ski-Hôtel. PRIX groupes. Accueil familial. CONFORT. Dépliant :

Hôtel TRANSPYRÉNÉEN**
66800 Entveigt. T. (68) 04-81-05.

autos - caravanes

• Vds 305 SRD beige vernis 6 CV, anti corrosion, 4 000 km, 1981. T. (81) 80-60-29 ap. 20 h.

• Vds Fiat 127 1974, 3 000 F. T. 379-01-86.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN

49170 ST-GEORGES sur LOIRE
TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

divers

• Vds LABO PHOTO COMPLET, agrandisseur DURST M 601, glaceuse SPRINT 42 x 35, margeuse LPL 30 x 30, minuterie, etc. L'ENSEMBLE ETAT NEUF : 2 500 F. T. (3) 050-12-56, 9 h à 20 h 30.

• Vds coll. 25 vol. L'Humanité en marche, éd. Martinsart, ét. nf, 2 500. Ecr. P.A. n° 134.

• Des vacances économiques et réussies se préparent tôt. 40 pays vous attendent. INTER-VAC, 55, R. Nationale, 37000 TOURS.

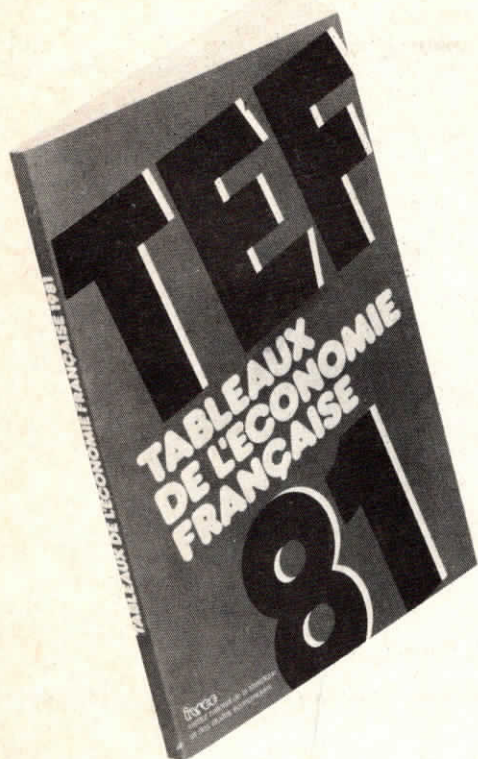
• JURA, ÉQUITATION ET SKI FOND, stage pr jeunes 12 à 18 ans, par jour : 3 h ski ou équit., 3 h atelier poterie, cuir, tissage... Ranch Reculotte. 24390 Orchamps-Vennes. T. (81) 43-53-07.

• ARIP, 6 bis, rue Bachaumont, 75002 Paris. Tél. : 236-40-56 organise Groupe « BALINT » ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS, 1 jour par mois à partir de fév. 82 prise en charge form. perm.

• Débutez à tous âges : piano, solfège, hist. de l'art. Ecr. P.A. n° 135.

• Peintre, portraitiste accepte commandes portraits, paysages, compositions, etc. Ecr. P.A. n° 136.

• Avec un guide du pays, découvrez la Camargue et sa région. La Manadière M.F.V. organise votre séjour, visites culturelles et touristiques guidées et commentées sur demande. Documentation : La Manadière MFV, 30740 Le Cailar. T. (66) 88-02-42.



le guide des chiffres du temps présent

Un ouvrage qui, grâce à sa présentation soigneusement étudiée, sa facilité de lecture, son souci de vulgarisation, constitue **un outil pédagogique précieux.**

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Édition 1981

en 18 chapitres, 77 mots-clefs, les données essentielles de l'économie française

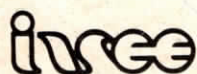
Un volume broché - Format 16 x 24 cm - 168 pages - 25 F

CONSULTATIONS, VENTES :

Pour Paris : Observatoire Économique de Paris, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12.

Pour la Province : Observatoires économiques régionaux de l'INSEE.

Chez les libraires spécialisés.



Institut National de la Statistique et des Études Économiques